

Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**La politique documentaire au Muséum national d'histoire naturelle**  
La complémentarité des fonds entre la bibliothèque centrale et les bibliothèques de  
laboratoire

Sylvain AKCHAR

sous la direction de Jacques KERIGUY, Ecole nationale supérieure des sciences de  
l'information et des bibliothèques

1993

Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**La politique documentaire au Muséum national  
d'histoire naturelle**

La complémentarité des fonds entre la bibliothèque centrale et les  
bibliothèques de laboratoire

Sylvain AKCHAR

sous la direction de Jacques KERIGUY, Ecole nationale supérieure des  
sciences de l'information et des bibliothèques

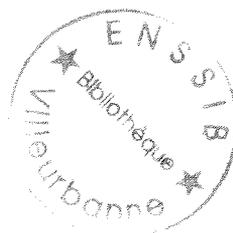
Stage de douze semaines effectué à la Bibliothèque centrale du Muséum  
national d'histoire naturelle, Paris  
sous la direction de Monique DUCREUX

1993

DCB

2

1993



72f.

*La politique documentaire au Muséum national d'histoire naturelle : la complémentarité des fonds entre la bibliothèque centrale et les bibliothèques de laboratoire*

Sylvain Akchar

Résumé

Pour définir une politique documentaire associant l'ensemble des bibliothèques du Muséum, il est nécessaire de procéder à un inventaire des collections. L'étude de la complémentarité des fonds permet d'évaluer le poids des ressources documentaires et de déterminer les caractéristiques propres à chaque unité. Mais une bonne couverture documentaire dépend de l'état de la recherche scientifique dans les disciplines que cette politique est appelée à servir.

Descripteurs

bibliothèque recherche  
laboratoire  
collection  
partage ressources  
catalogue collectif  
Muséum national d'histoire naturelle

Abstract

In order to conceive a documentary policy involving all the libraries of the Muséum National d'Histoire Naturelle in Paris, a collections inventory must be initiated. Examining the combination between these collections is a convenient way to value the resources of the whole and the characteristics of each unit. But a good documentary survey depends on the dynamics of the scientific research in MNHN fields.

Key words

research library  
laboratory  
collection  
resource sharing  
union catalogue

## sommaire

<b>Introduction : le Muséum en chantier.....</b>	<b>3</b>
Le projet architectural.....	4
Le volet documentaire.....	5
Le champ de l'étude.....	6
<b>1 Etat des lieux : à la découverte du Muséum.....</b>	<b>8</b>
1.1 Historique.....	8
1.2 Un grand établissement.....	9
1.2.1 Les statuts.....	9
1.2.2 Les implantations.....	10
1.2.3 Le budget.....	10
1.2.4 Les personnels.....	11
1.3 Les missions : conservation, diffusion, recherche.....	12
1.3.1 Les collections.....	12
1.3.2 La diffusion des connaissances.....	13
<b>2 La recherche scientifique.....</b>	<b>16</b>
2.1 Les grands axes.....	16
2.2 Situation de la recherche.....	17
2.3 L'enseignement.....	20
2.4 Les laboratoires.....	22
<b>3 La fonction documentaire.....</b>	<b>26</b>
3.1 La bibliothèque centrale.....	26
3.1.1 L'activité.....	27
3.1.2 Les collections.....	30
3.1.3 Le budget.....	31
3.1.4 Le personnel.....	32
3.1.5 Le prêt.....	33
3.2 Les bibliothèques de laboratoire.....	37
3.2.1 Présentation générale.....	37
3.2.2 L'échantillon sélectionné.....	40
<b>4 La politique documentaire.....</b>	<b>46</b>
4.1 Le catalogue collectif (informatisé).....	46
4.2 L'évaluation des collections.....	50
4.2.1 Les monographies.....	50
4.2.2 Les périodiques.....	57
4.3 Vers un service commun de la documentation ?.....	60
<b>Conclusion.....</b>	<b>62</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>65</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>68</b>

## INTRODUCTION : LE CHANTIER DU MUSEUM

Fort de ses deux siècles d'existence et fier de sa contribution inestimable à la connaissance du milieu naturel, le Muséum national d'histoire naturelle est une institution vénérable. Pourtant, depuis plusieurs dizaines d'années, il dépérissait, victime de l'indifférence de la puissance publique qui réduisait régulièrement ses crédits, lui assurant à peine ses moyens de subsistance. Sans se manifester outre mesure, le Muséum veillait sur ses collections, entretenait tant bien que mal son patrimoine et poursuivait inlassablement son patient travail d'identification et de classification des richesses naturelles, hors des modes et de la frénésie de l'époque. Jouissant de la faveur du public — chacun y a laissé un morceau de son enfance — il parvenait de temps à autre à sensibiliser l'opinion sur l'état scandaleux dans lequel on le maintenait. En somme, dans un monde hyper-actif et déshumanisé, il demeurait un îlot de paix et de poésie, le gardien intemporel de l'extraordinaire diversité des ressources naturelles menacées de disparition.

Mais il éprouvait de plus en plus de difficulté à assurer les trois missions que l'Etat lui avait confiées. Faute de moyens suffisants, la recherche périlait et, du fait de l'état de délabrement des bâtiments, la conservation des collections était en grand péril. Le regain d'intérêt pour les sciences naturelles, la prise de conscience de la fragilité de la nature et de la nécessité de la préserver ont attiré l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur la misère du Muséum, qui risquait, à brève échéance, de sombrer corps et biens.

De leur côté, les bibliothèques universitaires étaient, jusqu'à la fin des années quatre-vingts, dans un état alarmant de sous-développement, souligné par le rapport Miquel en 1989. Sur ce plan, la situation des bibliothèques du Muséum n'était guère plus brillante. Dès 1982, une politique de restructuration administrative avait été engagée par le Ministère de l'éducation nationale, à travers la création des CADIST (centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique), poursuivie en 1985 avec le décret n° 85-694 instituant les SCD (services communs de la documentation). D'autre part, dans le cadre de la contractualisation entre l'Etat et les universités, la politique documentaire de l'université contractante devait figurer comme composante spécifique de son projet d'établissement. Enfin, un effort financier particulier a été

consenti, portant les subventions pour la documentation, de 85 MF en 1987, à 250 MF en 1990.

C'est dans ce contexte que cette étude a été menée. Les bouleversements en cours concernent à la fois le Muséum et ses bibliothèques. Cependant, la restructuration du Muséum et la politique documentaire relèvent de deux projets distincts, même si la concomitance des deux opérations est l'occasion d'une mise à plat générale.

## Le projet architectural

En 1991, le Ministère de l'Education Nationale a entrepris de réhabiliter les quatre musées dont il a la charge : le Conservatoire national des arts et métiers, le Palais de la découverte, le Muséum national d'histoire naturelle, et le Musée de l'homme, qui est en fait administrativement rattaché au précédent. En ce qui concerne le Muséum proprement dit, il s'agit principalement de rénover, dans le cadre des grands travaux de l'Etat, l'ancienne galerie de zoologie, fermée depuis 1965, d'en repenser entièrement la fonction et la muséographie. S'adressant au public le plus large, la nouvelle Galerie de l'Evolution présentera la diversité du monde vivant depuis l'origine de la vie. A propos de l'exposition, les concepteurs du projet parlent d'un "véritable spectacle scientifique en 4 actes"<sup>1</sup>.

Menacé un moment par un plan de délocalisation de certains laboratoires qui n'a pas abouti, le Muséum est aujourd'hui pris dans les turbulences de la réforme des statuts, qui avaient déjà été modifiés en 1985. Du fait de ces péripéties, dues notamment à l'indécision des autorités de tutelle — le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le Ministère de l'environnement — il se trouve privé de conseil d'administration et de conseil scientifique depuis le 20 janvier dernier.

Le projet architectural de la Galerie de l'évolution a des répercussions sur l'aménagement et la fonction de la bibliothèque centrale du Muséum, contiguë à l'ancienne galerie de zoologie. Paul Chemetov, l'architecte responsable de la rénovation de la galerie, n'a pas beaucoup d'égards pour le bâtiment de la bibliothèque, qu'il qualifie "d'horrible construction en ferraille"<sup>2</sup>, et dont il avait envisagé la démolition. Un accès direct au rez-de-chaussée inutilisé de la bibliothèque est prévu depuis la Galerie, vers un nouvel espace destiné au grand public, la médiathèque. La circulation à l'intérieur du bâtiment et l'accès aux salles de lecture des niveaux supérieurs ont été d'autre part entièrement modifiés, entraînant la destruction de l'escalier monumental. Ces travaux ont démarré dans le

---

<sup>1</sup> *Muséum National d'Histoire Naturelle*, plaquette diffusée par le service de presse et des relations extérieures du MNHN, 1989.

<sup>2</sup> Emmanuel de Roux, *Musées miraculés*. *Le Monde*, 26 avril 1991.

courant du mois d'août, sans aucune information préalable de l'équipe de la bibliothèque, qui a dû en toute hâte se replier avec armes et bagages dans les magasins épargnés. La bibliothèque est bien entendu actuellement fermée au public, pour une durée minimale de huit mois. Seuls sont maintenus les services du PEB ainsi que le prêt aux laboratoires et aux organismes extérieurs habilités à emprunter.

### Le volet documentaire

Le dernier élément de ce bouleversement qui intéresse directement notre étude, est le volet documentaire.

Le Muséum est notamment composé de 26 laboratoires qui possèdent des fonds documentaires plus ou moins importants. Ces fonds se sont enrichis au cours du temps, en fonction de la volonté des directeurs de laboratoire et des programmes de recherche. Conformément aux orientations du Ministère de l'éducation nationale, la contractualisation, d'une part, et l'informatisation des catalogues de la bibliothèque centrale (BCM) et de la bibliothèque du Musée de l'homme (BMH), d'autre part, ont conduit le Muséum à se doter d'un organe chargé de définir la politique documentaire et d'en suivre l'exécution, le Comité de coordination des activités documentaires (CCAD).

L'objectif clairement exprimé par les instances dirigeantes du Muséum est de rationaliser la fonction documentaire, afin de mieux couvrir l'ensemble des domaines qui relèvent de sa compétence, les sciences naturelles et les sciences de l'homme, ainsi que d'accroître et d'améliorer la diffusion de l'information. La décision de réaliser un catalogue collectif informatisé procède de cette volonté et implique la nécessité de :

- 1— dresser un inventaire exhaustif des fonds disponibles
- 2— réorganiser la structure actuelle, de telle manière que soit formalisée la coopération en matière d'acquisition, de traitement, de conservation et de diffusion
- 3— doter les bibliothèques de laboratoires d'un statut qui leur confère une existence administrative.

Comme on peut le constater, ce projet ne manque pas d'ambition. Plus modestement, l'objet de cette étude est de prolonger l'inventaire quantitatif des fonds par une évaluation qualitative, pour, selon les résultats obtenus, soumettre des propositions d'harmonisation et de coopération. Exercice délicat, dans la mesure où les laboratoires, même s'ils approuvent le principe de la coopération, sont particulièrement soucieux de leur indépendance de décision, en ce qui concerne aussi bien leurs programmes de recherche que leur documentation.

## Le champ de l'étude

Mais quel type de coopération envisager? Les deux systèmes qui coexistent procèdent chacun d'une logique spécifique qui les rend apparemment incompatibles.

— Les bibliothèques de laboratoires répondent à un besoin immédiat ou permanent du chercheur. Leur atout principal est la souplesse et la rapidité du service. Elles se sont constituées à partir des programmes de recherche, et leur caractéristique est d'offrir une documentation très spécialisée (ce qu'il y a lieu de vérifier). Ce sont de petites entités qui n'ont pas d'existence administrative et qui, ne disposant pas de crédits propres, sont financées sur les crédits des laboratoires. A l'image de ce qui s'est produit pour la documentation universitaire, elles ont eu tendance à se substituer, dans leurs domaines propres, aux bibliothèques principales, tant que celles-ci, soumises à une pénurie de moyens, se sont révélées incapables de remplir correctement leur mission. Même si ces temps sont heureusement révolus, des habitudes perdurent. Il faut également relever que la part que les laboratoires consacrent à la documentation est très aléatoire et qu'elle dépend, en tout état de cause, des moyens budgétaires affectés à la recherche, qui sont, on l'a déjà évoqué, assez faibles pour la grande majorité d'entre eux. Le ralentissement de l'activité de recherche entraîne naturellement l'appauvrissement des acquisitions de documents.

— La bibliothèque centrale du Muséum et la bibliothèque du Musée de l'homme disposent, elles, de crédits documentaires, de personnel, de locaux. Elles sont CADIST, la première en botanique, zoologie, biologie animale et végétale, la seconde en ethnologie et préhistoire. A ce titre, elles doivent constituer des collections exhaustives, ou en tout cas représentatives de la production internationale. Elles doivent pouvoir répondre, dans leurs spécialités, aux demandes de l'ensemble de la communauté scientifique, et pas seulement des chercheurs du MNHN.

Il ne s'agit donc pas de coopération au sens de partage du travail, mais bien plutôt de mise en commun des ressources, de concertation, de synergie, et c'est sous cet angle que la question de la complémentarité des fonds a été traitée.

La structure actuelle du MNHN est le produit de son histoire. Elle lui donne son cachet et explique en partie la complexité de son organisation. C'est pourquoi il existe deux pôles constitutifs du MNHN, administrativement liés, mais qui sont à juste titre perçus comme deux entités distinctes, le Musée de l'homme, et l'ensemble "historique" du Jardin des Plantes et des laboratoires qui lui sont rattachés.

Pour nous en tenir à l'aspect documentaire, c'est une des originalités de l'établissement que coexistent deux bibliothèques centrales qui ont chacune

leurs propres domaines de spécialité, la BMH et la BCM, administrativement et budgétairement autonomes l'une par rapport à l'autre:

Cette étude, limitée au site du Jardin des Plantes, ne tient par conséquent pas compte du Musée de l'homme. Entre la paléontologie, la géologie, la minéralogie, la botanique et la zoologie, il a également fallu faire un choix, et c'est finalement cette dernière discipline qui a été retenue. Cinq laboratoires de zoologie, suffisamment représentatifs, ont été sélectionnés :

- biologie des invertébrés marins et malacologie
- entomologie
- ichtyologie générale et appliquée
- zoologie mammifères et oiseaux
- zoologie reptiles et amphibiens.

Dans chaque cas, l'étude a porté sur les documents imprimés, tirés-à-part exclus. Ont été particulièrement examinés les taux de recouvrement des monographies et des périodiques, les modes d'acquisition (achats, dons, échanges), le nombre de périodiques dépouillés dans une grande base de données internationale, Biosis. Un classement des documents par niveaux de spécialisation a également été tenté, avec le précieux concours d'Anne Samba et de Danielle Heller, de la bibliothèque centrale, responsables respectivement du service du catalogage et de l'indexation Rameau, et du service des périodiques. Pour compléter les données, des entretiens ont été réalisés, à partir d'un questionnaire d'enquête, avec les différents responsables de la documentation dans les laboratoires.

Cette étude s'efforce de cerner la personnalité complexe du Muséum (chapitre 1), et de dresser un état de la recherche en zoologie et en sciences naturelles en général (chapitre 2). Sont ensuite analysés la fonction documentaire et ses différents acteurs (chapitre 3), puis la politique documentaire à travers le projet de catalogue collectif informatisé et l'évaluation des collections (chapitre 4). La conclusion présente un bilan et propose des orientations d'action.

# 1. ETAT DES LIEUX : A LA DECOUVERTE DU MUSEUM

## 1.1 Historique

Héritier du "Jardin Royal des Plantes Médicinales", fondé en 1635 à l'instigation de Guy de la Brosse, médecin ordinaire du roi, le Muséum national d'histoire naturelle sous sa forme actuelle est l'œuvre de Georges Leclerc de Buffon qui l'administra de 1739 à 1788, et de la Révolution française. Buffon étendit le domaine de compétence du jardin du Roi aux sciences naturelles, à la physique et à la chimie. Le 10 juin 1793, un projet de décret présenté par Lakanal fut voté par la Convention, donnant au Muséum le nom qu'il porte aujourd'hui et définissant ses missions : conservation du patrimoine des sciences naturelles et humaines, recherche fondamentale et appliquée, diffusion des connaissances à tous les publics et muséologie. Les confiscations révolutionnaires, dont le fameux cabinet d'histoire naturelle, les guerres de la Révolution et de l'Empire enrichirent considérablement ses collections. Par un décret du 16 mai 1794, La Convention décida de lui ajouter une ménagerie, constituée avec les animaux des anciens domaines royaux. L'ensemble sera complété au XXe siècle par l'intégration du Musée de l'homme et du Parc zoologique de Vincennes, créé à l'occasion de l'exposition coloniale de 1934.

Prestigieux dès sa fondation par les essences qui y furent plantées, rapportées des plus lointaines contrées du monde connu, le Muséum acquit une renommée internationale, certes du fait de l'originalité de l'institution, mais surtout grâce à la qualité de ses savants : les naturalistes Antoine Laurent Jussieu, Georges Cuvier, fondateur de la paléontologie, Quatrefages de Bréau, Geoffroy Saint-Hilaire, Lamarck, le chimiste Chevreul, pour n'en citer que quelques-uns.

Représentatif d'un courant de pensée humaniste et positiviste, il perpétue cette tradition avec constance, défendant contre vents et marées, bec et ongles devrait-on dire, les principes de la systématique et de la phylogénie, dont il est, en France, le chef de file, sinon l'unique spécialiste, même s'il s'est par ailleurs adapté aux développements récents de la biologie. Car, et c'est bien là le drame du Muséum, la recherche en sciences naturelles, considérée comme peu rentable, est peu soutenue par les pouvoirs publics, qui privilégient notamment la biologie moléculaire. Le laboratoire de biophysique, par exemple, outre qu'il bénéficie d'une dotation importante de la DRED, a pu conclure de gros contrats de recherche avec l'INSERM, ce que la plupart des laboratoires, comme ceux de zoologie, plus orientés vers la systématique, sont bien en peine d'obtenir. La DRED a même

supprimé en 1992 ses subventions aux laboratoires d'océanographie physique et de biologie animale et végétale.

Cet état de choses n'est pas propre à la France, il n'est pour s'en rendre compte que de considérer la situation du British Museum, qui est, en Grande-Bretagne, un établissement comparable au MNHN, et dont l'activité de recherche est menacée de disparaître purement et simplement. A vrai dire, la même menace pèse sur le Muséum, comme nous le verrons plus loin. Toujours est-il que la pénurie de moyens, obsédante, entretient une atmosphère faite de découragement général et de concurrence acharnée entre les laboratoires, pour arracher quelques maigres subsides.

## 1.2 Un grand établissement

### 1.2.1 Les statuts

Le MNHN est un établissement public, à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), placé sous la double tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Ministère de l'environnement. Il est régi par le décret du 4 février 1985, dont certains articles, relatifs à la composition des cinq collèges comprenant les différentes catégories de personnels, ont été annulés par le Conseil d'Etat le 29 mai 1992. Les statuts ont donc été modifiés en conséquence, et un nouveau décret a été publié au *Journal officiel* du 28 mars 1993, remaniant la composition du Conseil d'administration et du Conseil scientifique, et ouvrant la voie à une éventuelle autonomie financière de trois départements, la Galerie de l'évolution, le Musée de l'homme, et le Parc zoologique de Vincennes, tous trois départements de diffusion des connaissances appelés à attirer un large public. Entre-temps, en novembre 1992, un autre décret avait modifié le statut des enseignants-chercheurs, dissociant les grades et les fonctions, et faisant disparaître l'Assemblée des professeurs-directeurs de laboratoires, lesquels ne sont plus nommés à vie, comme c'était le cas depuis 1793. Mais, le 16 avril 1993, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche suspend la procédure et publie le 11 juin un avant-projet de décret qui rétablit, entre autres, le pouvoir des directeurs de laboratoires et confirme l'orientation visant à créer des départements dotés d'un budget propre (art. 1 de l'avant-projet). Ce texte suscite une certaine effervescence au sein du personnel du Muséum, et le 29 juin dernier, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) émet un avis défavorable. Dans l'attente de nouveaux développements, le MNHN est aujourd'hui dépourvu de conseil d'administration et de conseil scientifique, qui devaient être renouvelés les 5 et 12 mai 1993.

Ces péripéties sont caractéristiques de la crise que vit le Muséum. Manifestement, les pouvoirs publics, soucieux de redéfinir son rôle, hésitent

à réformer un monument porté par une si riche histoire de la pensée scientifique française.

Selon l'avant-projet, "le Muséum est dirigé par un directeur et administré par un conseil d'administration" (art. 1) ; "le directeur est nommé, pour une durée de cinq ans, par décret pris sur le rapport du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sur une liste de trois noms proposée par le conseil des directeurs de laboratoire. Son mandat est renouvelable une fois" (art. 2) ; "le conseil des directeurs de laboratoire constitue le conseil scientifique du Muséum. Il définit les orientations de la politique scientifique du Muséum et contribue à l'évaluation des activités scientifiques de l'établissement. Il donne son avis sur le budget de l'établissement. Il est consulté sur les qualifications à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs et de chercheurs " (art. 6).

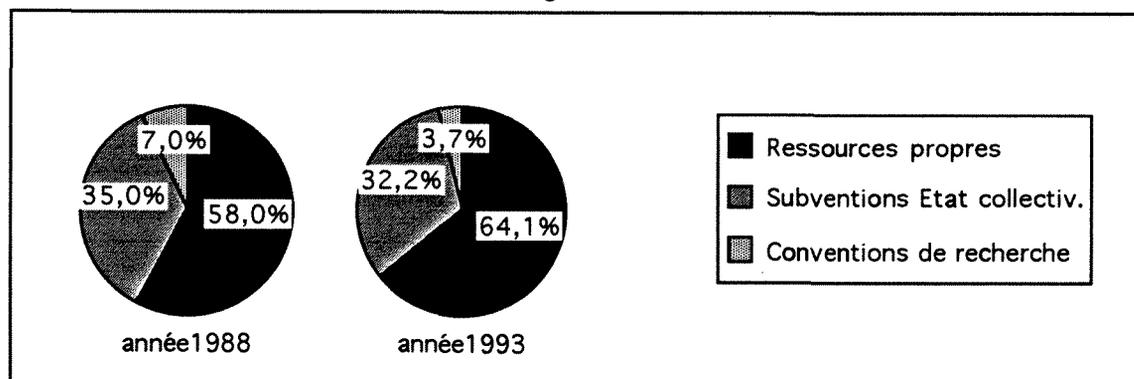
### 1.2.2 Les implantations

Pour mener à bien sa mission, le MNHN dispose de nombreux sites. Outre le quadrilatère du Jardin des Plantes, où sont regroupés la quasi totalité des laboratoires de sciences naturelles, il est constitué du Musée de l'homme, installé au Palais de Chaillot, et du Parc zoologique de Vincennes. Mais il gère également un certain nombre de sites implantés en région parisienne, en province, voire outre-mer :

- l'arboretum de Chèvreloup (78)
- le parc zoologique de Clères (76)
- le laboratoire maritime de Dinard (35)
- la réserve zoologique d'Azay-le-Ferron (36)
- le jardin botanique de Samoëns (74)
- l'Harmas de Fabre à Sérignan (84)
- le jardin botanique de Menton (06)
- l'antenne de Tahiti (Polynésie française).

### 1.2.3 Le budget

Figure 1



Comparaison en pourcentages de la répartition des recettes des exercices 1988 et 1993

La comparaison entre les différents postes de recettes regroupés par grandes catégories confirme une évolution sensible : la réduction du concours de l'Etat, de même que la réduction des conventions de recherche, ce qui, par contrecoup augmente la part des ressources propres. Encore faut-il souligner que le budget général, qui était de 115,8 MF en 1988, hors personnels, a été ramené à 88 MF en 1993, soit une baisse de 25%. Dès lors, il est intéressant de constater que, rapportés à l'année 1988, tous les postes de recettes de l'année 1993 sont en diminution : -15% pour les ressources propres, -30% pour les subventions d'Etat et des collectivités, et surtout -60% pour les conventions de recherche. Les contrats de recherche en 1993 sont financés par la CEE, l'ex-ministère de la recherche et de l'espace, le ministère de l'environnement, l'ONC, l'ORSTOM, le CNRS, et, dans une moindre mesure, par un certain nombre d'autres organismes.

Les ressources propres proviennent essentiellement des droits d'entrée au Parc zoologique de Vincennes, à la Ménagerie du Jardin des Plantes et au Musée de l'homme. La perspective de création de certains départements autonomes, dont ceux qui actuellement enregistrent les recettes les plus importantes, excepté la ménagerie, mais en considérant comme certain le succès public de la future Galerie de l'évolution, renforce, à notre avis, la tendance à une marginalisation de la recherche. Manifestement, les pouvoirs publics ont choisi, dans le cas du Muséum, de privilégier une politique muséologique de valorisation des collections. L'opération Galerie de l'évolution est financièrement prise en charge au titre des grands travaux de l'Etat. Elle est dotée en 1993 d'un budget de 22 MF, dont 5 MF de fonctionnement, 12,5 MF d'équipement et 4,5 MF pour la création de 17 emplois.

#### 1.2.4 Les personnels

Les dernières données relatives à l'effectif qui nous ont été communiquées datent de 1988, mais, mis à part quelques modifications, elles nous paraissent globalement toujours significatives.

Près de 2 000 personnes concourent à l'activité du Muséum, réparties en trois catégories :

- les personnels rémunérés par l'Education nationale : 976, dont 259 enseignants-chercheurs, 404 administratifs, techniciens, ingénieurs, jardiniers, 252 personnels ouvriers et de service, soigneurs et surveillants
- les personnels rémunérés par le Muséum sur ses ressources propres : 475 vacataires, concierges, caissiers, etc...
- les personnels d'organismes associés hébergés au Muséum : 400 environ, dont 352 CNRS, 20 ORSTOM, 15 EPHE, 10 INSERM.

C'est cette dernière catégorie qui a subi les modifications les plus remarquables, puisque le CNRS réduit régulièrement depuis cinq ans sa contribution financière et l'effectif qu'il met à la disposition du Muséum.

Un des aspects les plus novateurs de la réforme engagée en 1985 et suspendue en juin dernier concernait précisément le statut des enseignants-chercheurs, et visait à distinguer les grades et les fonctions. Il s'agissait de regrouper en deux corps : les professeurs et les maîtres de conférences, des personnels auparavant dispersés en quatre corps : les professeurs-directeurs de laboratoire, les sous-directeurs, les maîtres de conférences et les assistants. D'après les termes du décret du 28 octobre 1992, le corps des professeurs devait comprendre les 26 directeurs de laboratoire (professeurs de 1<sup>ère</sup> classe) et les 74 sous-directeurs (professeurs de 2<sup>e</sup> classe), et les assistants disparaissaient en tant que tels, devenant maîtres de conférences s'ils remplissaient les conditions requises (doctorat, inscription sur liste d'aptitude). D'autre part, les professeurs de 2<sup>e</sup> classe pouvaient, comme ceux de 1<sup>ère</sup> classe, diriger un laboratoire. En somme, le Muséum s'alignait sur le régime commun des universités.

### 1.3 Les missions

Le Muséum assure depuis l'origine trois missions fondamentales et complémentaires qui s'inter-pénètrent et qui en font un établissement unique, à la fois conservatoire, musée et laboratoire. Dans l'ordre où nous allons les aborder ces trois missions sont l'enrichissement et la gestion des collections, la diffusion et la valorisation des connaissances, la recherche en sciences naturelles.

#### 1.3.1 Les collections

Avec le British Museum et la Smithsonian Institution de Washington, le Muséum est l'une des trois institutions mondiales renfermant le plus grand nombre de collections naturalistes et ethnologiques. A l'œuvre de Buffon, qui encourage les voyages et fonde sa mission de conservatoire, sont venues s'ajouter les confiscations révolutionnaires des collections royales et privées, et, au XIX<sup>e</sup> siècle, tous les spécimens rapportés du monde entier par de nombreux voyageurs naturalistes, et les pensionnaires de la ménagerie qui, à leur mort, sont naturalisés. Aujourd'hui encore, ces collections s'accroissent de 2 à 5% par an, et, en 1988, 4% des dépenses étaient affectées aux acquisitions.

Parmi les musées du monde, le Muséum occupe la première place par le nombre de types de poissons, une des premières par le nombre de types d'insectes, d'oiseaux, de mammifères. Il est au 3<sup>e</sup> rang par le nombre de types d'amphibiens. Il possède actuellement :

- 250 000 échantillons de roches et minéraux
- 2 millions de spécimens fossiles animaux et végétaux
- 9,5 millions de spécimens de plantes en herbier
- 200 millions d'insectes naturalisés et arthropodes divers
- 1,4 millions de vertébrés, dont 1 million de poissons
- 2 millions d'invertébrés marins
- 5 000 animaux vivants, appartenant à plus de 650 espèces
- 40 000 plantes
- 12 000 arbres représentant 2 000 espèces
- 300 000 objets préhistoriques
- 35 000 crânes et squelettes actuels et fossiles, humains ou non humains
- 400 000 objets culturels d'Amérique, d'Afrique noire, d'Asie, d'Europe, d'Océanie, d'Afrique blanche et de l'Arctique.

Ces collections occupent environ 100 000 m<sup>2</sup> de bâtiments. Pour préserver celles qui ne sont pas exposées, mais aussi pour protéger le Muséum du risque que représentent les quelques 600 000 litres d'alcool de conservation, un ouvrage souterrain fut construit en 1986, devant la galerie de zoologie. Mais de graves malfaçons ont été constatées l'année dernière, qui rendent la zoothèque vulnérable aux inondations, livrant les précieuses collections aux moisissures... En l'occurrence, l'ouvrage a coûté 45 MF, mais le Muséum n'a jamais pu disposer du complément pour réaliser les finitions, ni de crédits de fonctionnement suffisants pour l'entretenir.

Une partie non négligeable de ces collections est exposée en permanence dans des galeries ouvertes au public, et intégrées aux laboratoires qui les gèrent : paléontologie, minéralogie, anatomie comparée, phanérogamie, cryptogamie, entomologie, sans parler des collections vivantes du Jardin des Plantes, de la ménagerie et du parc zoologique. Elles constituent le pivot du Muséum grâce auquel s'articulent la recherche et la diffusion des connaissances auprès d'un large public. Hormis la conservation, sa vocation de relier directement recherche et diffusion générale fonde l'originalité de cet établissement, à laquelle sont viscéralement attachés ses membres, et dont ils craignent à juste titre qu'elle ne disparaisse.

### 1.3.2 La diffusion des connaissances

Elle s'adresse au public le plus large, par la présentation des galeries et des expositions temporaires, par l'organisation d'animations scientifiques et culturelles. Son objectif est de faire connaître les recherches en cours, effectuées non seulement au Muséum, mais aussi par

l'ensemble des chercheurs du monde entier, et de valoriser le magnifique patrimoine des collections du Muséum. Au titre de la diffusion il faut également compter l'enseignement, même s'il relève aussi de la recherche, et les publications.

Si les collections vivantes, animales et botaniques, et les grandes expositions temporaires attirent traditionnellement un public nombreux, il n'en est pas toujours de même des galeries permanentes qui font partie des laboratoires. Certaines, comme la galerie de paléontologie, à l'entrée du Jardin des Plantes, ou la galerie de minéralogie, sont bien repérées et suscitent une insatiable curiosité, surtout auprès des jeunes générations ; d'autres, comme la galerie d'entomologie, excentrée et ne se distinguant pas suffisamment du laboratoire, sont pratiquement ignorées. Il est certain que les expositions temporaires, petites ou grandes, telles que "Cristaux géants", "d'ours en ours", "Trésors du Tibet", bénéficient d'une campagne de presse et d'affichage qui les font connaître. Dans l'ensemble, le Muséum ne donne pas l'impression de chercher à renouveler et diversifier son public, comme si sa réputation suffisait à lui assurer son content de visiteurs. Or, l'offre culturelle est abondante en région parisienne et l'image du Muséum correspondrait plutôt à celle d'un établissement suranné fleurant le passé, que l'on considère avec le même attendrissement que lorsqu'on regarde une photographie ancienne. Mais peut-être s'agit-il d'une politique délibérée qui, sans exclure a priori aucune catégorie, vise en priorité un public d'amateurs éclairés plutôt que de simples curieux. A cet égard, il est instructif de relever tout simplement les manifestations du Muséum signalées dans un programme hebdomadaire tel que *L'Officiel des spectacles* du 6 au 12 octobre 1993. Sont mentionnés (hors Musée de l'homme) : une exposition temporaire, "L'âge du silicium : de la naissance des étoiles à la puce d'ordinateur" à la rubrique expositions ; le Jardin des Plantes et le Parc zoologique à la rubrique zoos ; une visite commentée : "le Jardin du Roy" à la rubrique conférences ; et à la rubrique musées, sous l'entrée "Histoire Naturelle", à nouveau le Jardin des plantes, et les galeries de paléontologie et d'entomologie ainsi que la galerie de minéralogie sous l'entrée personnalisée "Minéralogie (du Muséum d'histoire naturelle)". Aucun encart n'attire l'attention, les entrées ne sont pas harmonisées et les horaires d'ouverture varient d'un lieu à l'autre, avec une sorte de record pour la galerie d'entomologie qui n'est ouverte que de 14h à 17h tous les jours sauf le mardi ! De même, on ne peut pas dire que le bicentenaire ait été célébré cette année avec éclat, et les quelques articles de presse<sup>3</sup> publiés sur le sujet font surtout état des difficultés du Muséum et du malaise qui y règne.

L'animation pédagogique et culturelle est une composante essentielle de la politique menée par le Muséum dans le domaine de la diffusion des connaissances en direction du public scolaire. En 1988, plus de 120 000

<sup>3</sup> cf. notamment Yvonne Rebeyrol, *Le Muséum a deux cents ans*, in *Le Monde* du 11 juin 1993.

élèves provenant de 4 000 groupes scolaires ont été accueillis. En plus des traditionnelles visites guidées, documents et mallettes pédagogiques, sont organisés des stages de formation et des "classes-Muséum". Les stages de formation en botanique, écologie, paléontologie etc... concernent chaque année plus de 1 000 personnes et s'adressent aux enseignants du primaire et du secondaire, aux élèves-instituteurs des écoles normales, aux animateurs d'associations ou de centres de loisirs. L'encadrement est largement assuré par les enseignants-chercheurs. Quant aux "classes-Muséum", elles permettent aux élèves de se familiariser avec l'actualité de la recherche par des contacts directs avec les techniciens et les chercheurs, en utilisant la richesse des collections.

Chaque année, le Muséum reçoit en moyenne 2,5 millions de visiteurs sur l'ensemble de ses installations.

Les publications sont également un vecteur privilégié de diffusion des connaissances. Catalogues d'exposition et documents pédagogiques visent naturellement un large public. Les publications scientifiques générales, telles que le *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, les *Mémoires du Muséum National d'Histoire Naturelle*, les différentes revues spécialisées publiées par les laboratoires ou par des sociétés savantes ayant leur siège au Muséum, seront étudiées en détail dans le chapitre consacré à l'information scientifique et technique et à la fonction documentaire.

La recherche occupe une place fondamentale dans le Muséum et dans notre approche parce que l'activité documentaire lui est directement liée. Elle appelle de notre part un développement et un diagnostic. C'est pourquoi elle fait l'objet du chapitre suivant

## 2 LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### 2.1 Les grands axes

“Le Muséum reste le seul établissement national dont les recherches ont pour objet une approche comparative de la diversité de la nature et des cultures”<sup>4</sup>. L’histoire des laboratoires est caractéristique d’une politique générale de continuité et d’innovation, d’ouverture aux disciplines plus actuelles telles que la biologie moléculaire et l’étude de l’environnement. La recherche est aujourd’hui orientée selon trois axes majeurs :

— l’étude de la diversité de la nature, activité traditionnelle par excellence du Muséum, fondée sur le recensement, l’identification et l’inventaire, particulièrement en zoologie et botanique, considérée comme base indispensable aux recherches sur l’évolution et l’écologie. C’est à cette orientation que l’on doit notamment la constitution de collections extraordinaires. Le Muséum estime que “l’abandon de ce domaine de recherche par les grands organismes nationaux conduit l’établissement à soutenir des équipes dont l’activité est principalement taxinomique”<sup>5</sup>.

— l’évolution et ses mécanismes, domaine dans lequel s’illustra le Muséum, à travers le développement de la systématique évolutive et de la phylogénie. En biologie, l’évolution désigne le changement dans la constitution génétique d’une population d’organismes.

— les interactions des êtres vivants et de leur milieu, c’est-à-dire les co-adaptations animal-animal et animal-végétal, l’écologie au sens large et la modélisation des interactions, les relations de l’homme et de son environnement. Cet axe, relativement récent, répond à une volonté politique d’aménagement du territoire et de protection de l’environnement. Il est notamment caractérisé par la création du Laboratoire d’écologie générale en 1955 et du Laboratoire d’évolution des systèmes naturels et modifiés en 1979.

Parmi de multiples travaux, le Muséum a notamment réalisé des flores (Gabon, Cameroun, Madagascar, Cambodge, Laos, Vietnam, Nouvelle-Calédonie), des faunes (Madagascar, Nouvelle-Calédonie, oiseaux d’Afrique...), des atlas de répartition. Sollicité par les pouvoirs publics, les collectivités locales, des établissements publics, il a mis au point des méthodes d’évaluation des mesures de protection (parcs, réserves), et il contribue à la définition de politiques de conservation et à l’entretien des richesses naturelles. Le Secrétariat de la faune et de la flore, créé en 1979

<sup>4</sup> *Muséum National d’Histoire Naturelle*, op. cit.

<sup>5</sup> *ibid.* p. 16

pour réaliser l'inventaire et le suivi du patrimoine national, développe des actions spécifiques telles que des inventaires fins des espèces et de leurs populations, l'inventaire des zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), des bibliographies de la faune et de la flore.

## 2.2 Situation de la recherche

Il est nécessaire de s'attarder un moment sur la situation de la recherche en sciences naturelles et en systématique. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que c'était un domaine qui n'attirait pas beaucoup les subventions publiques et que nombre d'organismes de recherche, en premier lieu le CNRS, réduisaient considérablement leur contribution. Dans l'*Annuaire 1993 des unités et des personnels de recherche, département des sciences de la vie*, le CNRS recense au Muséum 5 unités de recherche associée (URA), une unité mixte de service (UMS), et un groupement de recherche (GDR) :

- l'URA 90 "Evolution des régulations endocriniennes"
- l'URA 114 "Biologie parasitaire et chimiothérapie"
- l'URA 699 "Biologie des invertébrés marins"
- l'URA 1137 "Adaptations et évolution des systèmes ostéo-musculaires"
- l'URA 1183 "Régénération forestière. Inter-relations plantes-animaux et mécanismes régulateurs (ECOTROP)"
- l'UMS 82 "Appui pour la recherche en biodiversité"
- le GDR 1005 "Systématique moléculaire".

Une étude intéressante publiée par la DRED tente, entre autres éléments d'évaluation, d'apprécier la place de la recherche scientifique française dans le monde de la recherche<sup>6</sup>. Une évaluation, fondée sur le nombre des publications scientifiques faites en France et trouvées pour une période donnée dans le *Science Citation Index* (SCI) de l'Institute for Scientific Information (ISI), donne, en ce qui concerne la biologie animale et végétale, le résultat suivant :

France % mondial	3,2
France % CEE	15,3
Royaume Uni % CEE	36,2
Allemagne % CEE	19,2

S'il est certain que la question linguistique explique en partie le décalage entre le Royaume Uni et la France, il n'en demeure pas moins que de toutes les disciplines scientifiques évaluées de la même façon

<sup>6</sup> Direction de la recherche et des études doctorales. *Eléments d'évaluation de la formation doctorale et de la recherche universitaire*, Juillet 1992, pp.42-43.

(mathématiques, chimie, physique, géosciences-espace, sciences pour l'ingénieur, médecine clinique, recherche biomédicale), la biologie animale et végétale enregistre le taux le plus faible en % mondial.

Un autre tableau estime le "poids des différents pays sur l'ensemble des fronts de recherche". Le constat se confirme : sur l'ensemble des disciplines scientifiques, c'est pour la France la biologie animale et végétale qui représente la part la plus faible. De tous les pays ou ensembles de pays pris en compte dans cette analyse, la France est, pour cette discipline, en avant-dernière position, devant la CEI (tableau 1).

Si l'on considère à présent les résultats d'une enquête de notoriété effectuée auprès d'un échantillon représentatif d'enseignants-chercheurs étrangers, on remarque qu'en ce qui concerne les sciences de la vie et de la santé, le Muséum est suffisamment cité pour être honorablement classé (6 sur 14), derrière le Collège de France, Strasbourg, Paris VI, Paris XI et l'ENS Paris. Ce résultat, très relatif dans la mesure où n'apparaissent pas dans l'étude des organismes aussi importants que l'Institut Pasteur, les centres propres du CNRS, l'INSERM ou l'INRA..., est malgré tout révélateur de la réputation dont jouit toujours le MNHN auprès de la communauté scientifique internationale.

**Tableau 1**  
Poids des différents pays sur l'ensemble des fronts de recherche  
(Moyenne 1988-1989)

	France	Roy.-Uni	Allem.	CEE	USA	Japon	CEI
Mathématiques	6,8	6,6	7,2	29,3	44	5,2	3,6
Chimie	6,3	7,4	10,1	33	33,6	10,6	5,7
Physique	7,4	6,6	10,7	31,1	37,4	10,5	8,1
Géosc.-Espace	7,2	10,6	6,8	30,3	49,8	4,1	4,3
Sci. pour l'ingén.	4,6	7,5	7,2	26,5	47,9	4,9	1,6
Médecine clinique	4,8	10,8	6	30,7	47,2	5,5	1,1
Recherche bioméd.	6,1	9	7,4	29,4	49,8	8,5	2
<b>Biol. anim. &amp; vég.</b>	<b>4,1</b>	<b>10,1</b>	<b>5,9</b>	<b>26,5</b>	<b>43,6</b>	<b>4,4</b>	<b>1,3</b>

Source : DRED. *Eléments d'évaluation...* 1992. p.43

Sollicités par la DRED, un certain nombre de professeurs étrangers livrent leur opinion sur l'état de la recherche en France. Nous reprenons ci-dessous des extraits de ces commentaires<sup>7</sup> concernant la biologie animale et végétale, après les avoir traduits.

Ecologie, Princeton : "L'écologie et l'évolution sont mes domaines de spécialité, avec un intérêt particulier pour les oiseaux. Dans ce domaine, il y a une certaine activité, mais relativement peu de travaux de scientifiques français qui atteignent le niveau international".

<sup>7</sup> Ibid. pp. 68-69

Zoologie, Oxford : “En ce qui concerne mon propre centre d'intérêt en écologie et en biologie des populations, je pense devoir dire que la France n'est pas un pays aussi dynamique que les pays nord-européens ou les Etats-Unis (...). Cela dit, il reste vrai qu'il existe plusieurs secteurs de recherche individuelle excellents dans ce domaine. Pour terminer sur une note moins joyeuse, j'ai l'impression que la taxinomie et la systématique ont sérieusement besoin d'être mieux soutenues, à la fois dans les muséums et en règle générale”.

Zoologie, Uppsala : “Je travaille en priorité dans deux domaines, 1) l'écologie du comportement et de l'évolution, et 2) la biologie des populations et la biologie de la conservation. Mon commentaire est brièvement que dans ces deux domaines de la recherche biologique, les scientifiques français jouent un rôle passablement mineur (...)”.

Univ. Texas, Austin : “Dans mes spécialités de biologie végétale et de théorie générale de l'évolution, il n'y a, à ma connaissance, aucune personnalité ou institution de niveau international en France actuellement (...). Cela est probablement dû au manque d'intérêt pour ces domaines. Il y a un intérêt considérable pour la biologie végétale parmi les biologistes francophones de Suisse et du Canada”.

Biologie, Liverpool : “Un commentaire général serait que dans mon domaine, la biologie végétale, il n'y a pas beaucoup de travaux en France sur le sujet”.

Biologie, Lancaster : “Dans ma spécialité, la plupart des chercheurs français sont à l'INRA. La biologie végétale n'est pas bonne dans les universités françaises”.

Enfin, la DRED effectue un classement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en fonction de l'évolution des crédits qu'elle a distribués dans le cadre des “contrats de développement de la recherche et des études doctorales”. Le Muséum se situe dans la catégorie des établissements qui, entre 1988 et 1990 ont vu ces crédits diminuer de 1% à 20%, au même titre que l'EPHE, l'Institut Curie, le CNAM... L'interprétation du tableau mérite qu'on en cite quelques extraits significatifs<sup>8</sup> :

“Un taux de croissance très limité ne dénote pas nécessairement un état de marasme scientifique, mais bien souvent il n'est que la traduction d'un niveau de financement antérieur qui était déjà à la mesure des besoins exprimés de l'établissement (...). Les taux négatifs n'intéressent aucune université. Ils se rencontrent dans des grands établissements et des écoles d'ingénieurs, qui mélangent des secteurs de grande qualité à d'autres moins bons (...)”.

Et pourtant, l'étude de la diversité biologique - la biodiversité - est plus que jamais à l'ordre du jour, parce qu'elle est la clé qui commande le maintien du monde dans l'état que nous lui connaissons. Il y a urgence à poursuivre l'inventaire et la compréhension du vivant, non seulement pour sauver ce qui peut encore l'être, mais aussi pour réaliser des progrès significatifs dans des domaines tels que l'agriculture, la médecine ou la

---

<sup>8</sup> Ibid. pp. 90-91

pharmacologie. Dans un ouvrage récemment publié en France, Edward O. Wilson, professeur à l'université de Harvard et l'un des principaux théoriciens actuels de l'évolution biologique, rappelle que nous ne connaissons actuellement qu'une faible partie des espèces animales et végétales, et que la plupart d'entre elles sont sérieusement menacées, spécialement dans les régions tropicales. En insistant sur la nécessité d'entreprendre sans délai une vaste campagne internationale d'inventaire de la faune et de la flore mondiales, il recommande que soit encouragée la formation de systématiciens :

“Les biologistes entament actuellement les recherches sur la biodiversité en avançant dans le brouillard. Ils n'ont qu'une très vague idée du nombre des espèces présentes sur la Terre et des endroits où l'on peut trouver la majorité d'entre elles ; dans 99% des cas, leur biologie est inconnue (...).

Les scientifiques qui étudient la classification d'organismes particuliers, comme les mille-pattes ou les fougères, sont souvent, par défaut, les seuls experts qui peuvent parler de la biologie générale de ces êtres vivants (...). Il n'y a probablement pas plus de mille cinq cents systématiciens professionnels expérimentés capables de s'occuper de façon compétente des organismes tropicaux, c'est-à-dire de plus de la moitié de la biodiversité mondiale (...). Il y a exactement trois personnes qualifiées, capables de traiter de la classification des termites, dans le monde entier(...).

Même si 1 400 000 espèces ont été découvertes (dans le sens minimal où l'on a recueilli des spécimens et où on leur a donné un nom scientifique formel), le nombre total de celles qui vivent sur la Terre se situe quelque part entre dix et cent millions. Personne ne peut dire avec certitude lequel de ces deux chiffres est le plus proche de la réalité. Sur les espèces qui ont reçu un nom scientifique, moins de 10% ont été étudiées à un niveau plus fin que l'observation des grandes lignes de l'anatomie”<sup>9</sup>.

### 2.3 L'enseignement

L'enseignement de haut niveau et la formation à la recherche participent de la vocation naturelle du Muséum. Il s'agit d'un enseignement de 3e cycle, en fin de cursus universitaire. En fait, les thèses exclusivement Muséum sont rares : 13 thèses soutenues en 1986, 10 en 1987, 11 en 1988, mais un nombre plus important de travaux universitaires sont préparés au Muséum, grâce à des conventions le liant à d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Nous donnons ci-dessous le nombre de ces travaux préparés ou soutenus au Muséum en 1990 et 1991.

<sup>9</sup> Edward O. Wilson, *La Diversité de la vie*, Odile Jacob, 1993, pp.365, 371 et 406

**Tableau 2**  
**Nombre de thèses et travaux universitaires**  
**soutenus ou préparés au MNHN en 1990 et**  
**1991**

Laboratoire	année 1990	année 1991
Anat. comparée	2	1
Mamm. et oiseaux	4	2
Conserv. esp. anim.	4	1
Ichtyologie	11	4
Reptiles	1	1
Entomologie	1	1
Arthropodes	3	3
Vers	16	7
Invertébrés marins	0	0
Physiol. génér. et comp.	1	4
Phanérogamie	2	1
Cryptogamie	0	2
Biologie végétale	3	8
Ethnobi.-biogéogr.	0	0
Ecologie générale	3	2
Paléontologie	2	4
Géologie	1	0
Minéralogie	1	0
Biophysique	1	2
Autres	8	2
Total	64	45

Source : *Bull. MNHN, 4e série Miscellanea t.13, 1991 et t.14, 1992*

On peut difficilement comparer ce résultat aux chiffres indiqués pour 1986, 1987 et 1988. Mais on constate cependant une chute de 30% du nombre de travaux entre 1990 et 1991. Les laboratoires les plus actifs sur ce front régressent fortement en 1991 (-56% pour les vers, -63% pour l'ichtyologie), et leur part du total diminue notablement (vers : 25% en 1990, 15,5% en 1991 ; ichtyologie : 17% en 1990, 9% en 1991). Si ce tableau est un bon indicateur de l'activité scientifique, certaines constatations demeurent inexplicables : par exemple, que le laboratoire de biologie végétale ait été privé de tout crédit par la DRED en 1992, alors qu'il occupe la première place par le nombre de travaux universitaires préparés en 1991 (8) ; ou que le laboratoire de biophysique, notoirement dynamique, qui bénéficie de contrats de recherche avec l'INSERM et le CNRS, dirige si peu de travaux (1 en 1990, 2 en 1991) ; ou encore que le laboratoire des invertébrés marins, associé au CNRS, se distingue par son absence totale sur ce terrain.

La DRED accorde une prime d'encadrement doctoral et de recherche en fonction d'un nombre minimal de publications de qualité et de thèses encadrées (2 en 4 ans, soit 0,5 thèse par an et par enseignant-chercheur).

Elle se fonde sur ce critère pour évaluer l'encadrement doctoral, en calculant le ratio suivant : (nombre de thèses soutenues par an / nombre d'enseignants-chercheurs) \* 4. Si l'on applique la formule au Muséum, on obtient pour l'année 1988 - seule année pour laquelle on dispose de tous les paramètres nécessaires - le coefficient suivant :  $(11 / 259) * 4 = 0,16$ . Le coefficient moyen (en 1990) est de 0,56 en sciences de la vie et de la santé, et de 0,58 en sciences de la Terre et de l'Univers<sup>10</sup>... Cet indicateur est à considérer avec précaution dans la mesure où il comptabilise les thèses dans les établissements où elles sont administrativement soutenues, sans tenir compte des établissements où sont accueillis les doctorants qui les préparent. Dans le cas du Muséum, on estime que le nombre de thèses qui y sont préparées est deux fois supérieur au nombre de thèses qui y sont soutenues.

En tout état de cause, le Muséum subit les conséquences du tarissement de la formation de systématiciens à l'Université. Selon plusieurs témoignages recueillis dans les laboratoires, le risque est bien réel que disparaisse en France la spécialité de systématicien.

## 2.4 Les laboratoires

Le Muséum se compose de 26 laboratoires. Trois d'entre eux sont rattachés au Musée de l'homme : Anthropologie biologique, Ethnologie, Préhistoire. A l'exception de l'Ecologie générale (1955) installée à Brunoy dans l'Essonne, tous les autres occupent les bâtiments de la rue Buffon et de la rue Cuvier. Ils recouvrent l'ensemble des domaines qui ressortissent aux sciences naturelles (nous indiquons entre parenthèses la date de création du laboratoire chaque fois que cela nous est possible) :

— biologie générale : Biophysique (1961), Ethnobiologie-biogéographie, Physico-chimie de l'adaptation biologique, Physiologie générale et comparée (1837), Evolution des systèmes naturels et modifiés (1979), Paléontologie (1853)

— biologie végétale : Biologie végétale, Phanérogamie (1874), Cryptogamie (1904)

— biologie animale : Anatomie comparée (1802), Biologie des invertébrés marins et malacologie, Entomologie (1793), Conservation des espèces animales, Ichtyologie générale et appliquée (1976), Zoologie arthropodes (1793), Zoologie mammifères et oiseaux, Zoologie reptiles et amphibiens (1975), Zoologie vers (1961)

— sciences de la Terre : Géologie (1793), Minéralogie (1793), Océanographie physique (1955)

— chimie : Chimie appliquée aux corps organisés (1793)

La plupart des laboratoires actuels sont la continuation de ceux que la

<sup>10</sup> DRED, *Eléments d'évaluation...* op. cit., p. 98.

Convention avait créés. Ils ont parfois changé de nom, ou résultent d'une scission ou d'un regroupement (ichtyologie, reptiles, vers, arthropodes, insectes), mais rares sont ceux qui, créés au cours du dernier demi-siècle, représentent une véritable innovation (Océanographie physique, Ecologie générale, Biophysique, Evolution des systèmes naturels et modifiés). En ce sens, ce qui caractérise le Muséum, c'est une grande continuité en même temps qu'une pratique éprouvée de l'interdisciplinarité.

Les laboratoires, dirigés par le titulaire de la chaire, sont d'importance variable quant à leur budget, leur effectif, leurs collections. Nous nous sommes bien évidemment plutôt intéressés aux cinq laboratoires que nous avons sélectionnés dans le cadre de cette étude. Nous présentons ci-dessous les éléments d'identification de ces laboratoires. Sauf indication contraire, les informations sont relatives à l'année 1993.

— Laboratoire d'entomologie

Adresse : 45, rue Buffon

Directeur : M. Caussanel

Budget : 700 000 F

Effectif : 57 (Muséum, CNRS, INSERM), (1983 : 48, MNHN, CNRS, EPHE)  
dont chercheurs : 33, dont 5 ingénieurs CNRS (1983 : 25)

Activités principales : gestion de la collection, recherches en systématique

Publications : *Alexandor* ; *Annales de la Société entomologique de France* ; *l'Entomologiste* .

— Laboratoire d'ichtyologie générale et appliquée

Adresse : 43, rue Cuvier

Directeur : M. Billard

Budget : non communiqué

Effectif : (1983 : 15 MNHN + CNRS + ORSTOM)

dont chercheurs : (1983 : 9 MNHN + CNRS + ORSTOM)

Activités principales : gestion des collections, systématique, aquaculture

Publication : *Cybium*

— Laboratoire de biologie des invertébrés marins et malacologie

Adresse : 55, rue Buffon

Directeur : M. Doumenc

Budget : 711 000 F

Effectif : 35

dont chercheurs : 21

Activités principales : systématique, biologie, physiologie, éthologie

Publication : *Haliotis* ( bull. de la Soc. franç. de malacologie)

— Laboratoire de zoologie mammifères et oiseaux

Adresse : 55, rue Buffon

Directeur : M. Erard

Budget : non communiqué

Effectif : 31

dont chercheurs : 11

Activités principales : systématique, éthologie

Publications : *Mammalia* ; *l'Oiseau et la revue française d'ornithologie*  
(bull. de la Soc. franç. d'ornithologie)

— Laboratoire de zoologie reptiles et amphibiens

Adresse : 25, rue Cuvier

Directeur : M. Dubois

Budget : 120 000 F

Effectif : 11, dont 1 CNRS (1983 : 13)

dont chercheurs : 5

Activités principales : gestion des collections, systématique

Publication : *Alytes* (bull. de l'Internat. Soc. for the Study and  
Conservation of Amphibians)

La plupart de ces laboratoires ont des liens organiques avec des sociétés savantes, que très souvent ils hébergent. Excepté le laboratoire des reptiles qui achète des exemplaires de la revue *Alytes*, aux fins d'échange, tous les autres disposent gracieusement de ces bulletins.

Le Laboratoire de malacologie est doté du budget le plus important relativement au nombre de chercheurs. C'est aussi le seul des cinq laboratoires qui a pu conclure des contrats de recherche avec un organisme extérieur, en l'occurrence le CNRS.

Au terme de cette exploration, le diagnostic n'est pas brillant : la recherche est malmenée, les collections sont menacées. Il nous est difficile - ce n'est pas l'objet de cette étude - de dire si cette situation est due à une volonté délibérée des autorités de tutelle de sacrifier le type de recherche traditionnel du Muséum - parce qu'elles auraient défini d'autres priorités - ou si effectivement l'activité actuelle du Muséum ne vaut pas qu'on soutienne plus avant ses travaux. Le Muséum est en train de devenir, s'il ne l'est déjà, le conservatoire des derniers systématiseurs de France, espèce en voie de disparition. Au moment même où l'opinion publique et les Etats paraissent avoir enfin pris conscience de la nécessité de sauvegarder le patrimoine naturel, il est sans doute regrettable que soit si peu reconnu le rôle de la systématique et de la biologie organique dans le recensement

de ces ressources et la compréhension de la biodiversité<sup>11</sup>. De l'avis des spécialistes, biologie organique et biologie moléculaire se complètent, et il faut mettre à l'actif du Muséum d'avoir su s'adapter aux récentes évolutions scientifiques, en conservant l'esprit d'interdisciplinarité qui le caractérise et qui en fait une institution scientifique de premier ordre.

Mais le Muséum ne se préoccupe pas assez de mettre en valeur sa propre activité, vis-à-vis des pouvoirs publics et de l'opinion en général. Comme une forteresse assiégée, comme si l'utilité de ses travaux ne pouvait être mise en doute, il rechigne (en tout cas jusqu'à une date récente) à mettre en place une véritable politique d'information. A partir de notre expérience, nous pouvons déplorer qu'aucune plaquette de présentation n'ait été actualisée depuis 1989. De même, le dernier document public détaillant la structure et l'activité des laboratoires et des services du Muséum a été réalisé pour "la semaine du Muséum", qui s'est déroulée... du 2 au 8 mai 1983 ! Nous n'avons eu connaissance d'aucun rapport d'activité général, et nous avons été surpris de découvrir dans un compte rendu de réunion du Conseil scientifique qu'une des questions de l'ordre du jour était de réaliser un annuaire du Muséum<sup>12</sup>. Au moment où nous avons réalisé cette étude, l'annuaire se résumait à une liste téléphonique !

---

<sup>11</sup> Voir à ce sujet l'éditorial du Pr Dubois, *Défendre la biologie dépassée*, in *Bulletin de la Société française de systématique*, n° 8, 1990 ; et l'article de Loïc Chauveau, *Les petites bêtes oubliées*, in *Liberation*, 16 mai 1990.

<sup>12</sup> P.V. de la séance de mars 1992

### 3. LA FONCTION DOCUMENTAIRE

#### 3.1 La Bibliothèque centrale du Muséum

Fondée en même temps que le Muséum par le décret du 10 juin 1793, la bibliothèque dispose au départ des ouvrages du Cabinet du roi, de la collection des vélins placés sous le contrôle des professeurs du Jardin du roi et conservés à la Bibliothèque royale, et des livres, confisqués aux congrégations religieuses et aux émigrés, sélectionnés dans les dépôts littéraires par deux professeurs, Daubenton et Jussieu. Elle s'enrichit également des saisies opérées dans les cabinets d'histoire naturelle d'Italie et de Hollande au cours des guerres révolutionnaires. Dans l'esprit de la Révolution, elle est destinée aux professeurs, aux étudiants et à tous les amateurs d'histoire naturelle. Ses collections s'accroissent rapidement, passant de 12 000 volumes pendant la Révolution à 30 000 en 1834, puis à plus de 100 000 en 1880, grâce à des dons importants comme ceux des bibliothèques de Cuvier, Charles-Lucien Bonaparte et Chevreul, à l'échange des publications du Muséum avec des établissements étrangers équivalents, et à une politique d'achat mise en place dès le XIXe siècle par le conservateur en chef de l'époque, Jules Desnoyers (par exemple l'acquisition des manuscrits de la bibliothèque de Jussieu). Cette politique fait de la bibliothèque du Muséum une des toutes premières bibliothèques au monde spécialisées dans les sciences de la nature.

Du fait de l'expansion de ses collections, elle a dû déménager à plusieurs reprises, tout en demeurant dans l'enceinte du Jardin des Plantes. Depuis 1963, elle occupe des locaux construits à cet effet, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, le long de l'ancienne galerie de zoologie en cours de restauration, dont elle "profite", si l'on peut dire, puisque sont prévus dans le cadre de cette opération la réfection des façades (notamment "l'habillage" de la façade est, côté Jardin), la construction d'une "faille optique" séparant artificiellement le bâtiment abritant les salles de lecture et les services administratifs du bâtiment de la future Galerie de l'Evolution, la construction au rez-de-chaussée d'une médiathèque reliée directement à la Galerie, et enfin le réaménagement complet des espaces dédiés à la lecture et aux services administratifs (suppression du puits de l'escalier monumental). Ces travaux, qui ont commencé en août dernier et sont censés durer jusqu'en avril prochain, affectent considérablement le fonctionnement de la bibliothèque : elle est fermée au public et ses services sont dispersés dans les sept étages de magasins, ce qui impose au personnel des conditions de travail particulièrement pénibles. En ce qui concerne la communication des documents, un service minimum a pu être maintenu pour le PEB et le prêt aux laboratoires.

La mission de la BCM est triple : acquérir des documents dans ses

spécialités, les conserver et les communiquer. C'est une bibliothèque atypique, dans la mesure où elle doit concilier des impératifs parfois contradictoires : bibliothèque d'étude et de recherche, spécialisée, patrimoniale, destinée en priorité à couvrir les besoins du Muséum, mais ouverte à tout public. Cette dernière mission n'a jamais vraiment été l'objet de publicité et l'opinion selon laquelle la bibliothèque est réservée aux chercheurs est assez répandue. Cet état de fait n'est certes pas nouveau, et, en la matière, des progrès ont été réalisés si l'on en juge par ce qu'écrit Alban Daumas :

(...)La bibliothèque du MNHN comprend vers 1930 près de 300 000 volumes imprimés, 2 000 manuscrits et une importante collection de cartes ; cependant, bien que le Muséum soit un établissement public, l'entrée de la bibliothèque est réservée à des personnes motivées ayant obtenu une carte spéciale du directeur... <sup>13</sup>

### 3.1.1 L'activité

Après une période (1970-1985) de restriction budgétaire qui a notablement ralenti son activité, la BCM tente aujourd'hui de regagner le terrain perdu, en resserrant ses liens avec ses interlocuteurs immédiats, le Muséum et l'administration centrale (ex-DPDU puis Direction des bibliothèques au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), et en définissant une politique documentaire cohérente.

Choisie en 1982 pour être CADIST de "botanique, zoologie, biologie végétale et animale", elle s'intègre dans un réseau national d'acquisition et de diffusion des documents. A ce titre elle s'efforce de constituer un fonds exhaustif de niveau recherche en tenant compte de la production internationale. Elle envisage l'extension du CADIST à l'écologie. Depuis la même année elle est également responsable du centre régional n° 25 du Catalogue collectif national des publications en série (CCN), centre dont dépendent 79 bibliothèques de Paris et de l'Île-de-France. En 1990, elle est nommée "bibliothèque expert" dans les disciplines de son CADIST, pour la base d'indexation matière RAMEAU.

Il convient de citer ici d'autres aspects de cette activité qui seront, le cas échéant, détaillés dans les paragraphes suivants. En particulier, la BCM s'est toujours préoccupée de maintenir des relations étroites avec les laboratoires, relations renforcées depuis 1989 avec la désignation, au sein de la bibliothèque, de responsables de domaines scientifiques, interlocuteurs privilégiés des chercheurs et des bibliothécaires des laboratoires, de manière à mieux répondre à leurs besoins. Cette politique s'est notamment traduite par des réunions d'acquisitions, plus ou moins régulières, visant à harmoniser les actions des différents partenaires. Elle a abouti, en février 1992, à la création, par le Conseil d'administration du

<sup>13</sup> Alban Daumas, *Les bibliothèques d'étude et de recherche*, in *Histoire des bibliothèques françaises t.4*, éd. du Cercle de la Librairie, 1992, p.136.

Muséum, du Comité de coordination des actions documentaires (CCAD), qui

“contribue à l’information des Conseils du Muséum sur les objectifs, les moyens, les besoins et les projets de la politique documentaire de l’établissement ; il est notamment consulté, d’une part pour la préparation coordonnée des budgets, tant des bibliothèques centrales que des bibliothèques de recherche des laboratoires, d’autre part, sur les structures, inter-relations et modalités de fonctionnement de ces mêmes bibliothèques, s’attache au soutien, au pilotage et à l’aboutissement de la politique documentaire du Muséum, telle que définie par le Conseil d’administration et tout particulièrement à la collaboration entre toutes les bibliothèques précitées, au bénéfice des chercheurs et du public”<sup>14</sup>.

A notre connaissance, le CCAD mis en place en avril 1992, ne s’est pas réuni depuis le 14 octobre de la même année. Sans doute cela est-il dû à l’agitation qui secoue ces derniers temps le Muséum, ainsi qu’à la réticence d’un certain nombre de laboratoires devant les orientations de cette politique documentaire dont ils craignent qu’elle réduise leur autonomie.

D’autre part, le projet d’informatisation du catalogue, qui en est au stade de la rédaction du cahier des charges, intègre l’ensemble des bibliothèques du Muséum. Nous verrons plus loin comment est conçue pour ce catalogue collectif informatisé l’articulation entre les différents pôles documentaires.

Selon le dernier état de l’enquête statistique générale auprès des bibliothèques des grands établissements, (ESBG 1992) qui est l’équivalent pour les bibliothèques des grands établissements de l’enquête statistique générale des bibliothèques universitaires (ESGBU), la BCM a acquis en 1992 829 volumes, dont 647 étrangers et a souscrit 40 nouveaux abonnements ; elle a également fait l’acquisition de 7 manuscrits, 8 cartes, et 126 microformes. Le point faible est le nombre de CD-ROM, puisqu’en août dernier elle n’en possédait que deux, *Myriade* et *OCLC*. L’accent a été mis en 1993 sur l’acquisition de ce type de documents. Pour l’instant, un seul poste de consultation de CD-ROM est à la disposition du public. Elle a enregistré l’entrée par dons, échanges et dépôt légal de 20 819 volumes, dont 20 000 ouvrages de la bibliothèque du Centre d’études arctiques. En moyenne, compte non tenu d’un apport tel que la bibliothèque du Centre d’études arctiques, son fonds d’ouvrages s’enrichit de 2 000 unités par an. Depuis 1991, les monographies sont cataloguées sur OCLC, ce qui, dans l’attente de la mise en place d’un OPAC, oblige à consulter pour les ouvrages entrés après cette date un nouveau catalogue sur microfiches.

Elle est abonnée aux serveurs Questel et Dialog, pour interroger notamment les bases de données *Pascal*, *Zoological Records*, *Chemabs*, *Biosis*. 79 recherches informatisées ont été effectuées en 1992, ce qui paraît assez peu. En fait, il s’avère que les chercheurs, à quelques exceptions près, sont rebutés par la complexité de l’interrogation et par la

<sup>14</sup> Arrêté créant un Comité de coordination des actions documentaires au Muséum national d’histoire naturelle, annexe 3 du P.V. de la séance du Conseil d’administration du 6 février 1992.

nécessité d'élaborer une stratégie d'interrogation, sans parler du coût qu'ils jugent prohibitif, même si la BCM ne facture que les interrogations fructueuses. Une seule personne de la bibliothèque maîtrise parfaitement les procédures d'interrogation.

Les statistiques relatives à la fréquentation montrent que la bibliothèque poursuit son effort pour améliorer la qualité de ses prestations (tableau 3). Cela s'est notamment traduit par l'élargissement des horaires d'ouverture (48 heures par semaine en 1990, 56 heures en 1993, du lundi au samedi inclus), et par l'augmentation des communications. L'objectif est d'atteindre 60 heures d'ouverture par semaine en 1995.

Une enquête effectuée en 1990 révèle que le public se répartit en trois catégories : étudiants (46%), enseignants-chercheurs (24%), divers (métiers de l'édition, professions médicales, agricoles, ingénieurs etc... 29%). Cette étude n'a porté que sur les "laissez-passer" délivrés au cours de l'année. Il est probable que s'il était tenu compte des cartes d'emprunteur, la proportion d'enseignants-chercheurs serait plus importante. Il serait du reste souhaitable que cette enquête soit renouvelée et affinée, notamment pour mieux dégager les caractéristiques du public étudiant. En effet, puisque la vocation de la bibliothèque est de répondre à une demande de niveau recherche, il serait bon de savoir quelle est, parmi les lecteurs étudiants, la proportion d'étudiants de 3e cycle et de doctorants. De même, pour apprécier le rayonnement de la bibliothèque, il est important de connaître l'origine géographique de l'ensemble des lecteurs, et particulièrement de distinguer, parmi les enseignants et les chercheurs, ceux qui appartiennent au Muséum et ceux qui sont attachés à d'autres institutions scientifiques.

Tableau 3  
Fréquentation. Communication

	Année 1990	Année 1991	Année 1992	progres. 90-92
Nb h. ouv.	2064	2104	2130	3%
Nb jours	258	263	263	2%
total lecteurs	4204	3528	4537	8%
Communications	48097	52980	62182	29%
Entrées	nc	10572	12341	17%

Sources : 1990: BCM ; 1991: *Ann. BU, 1993* ; 1992 : *ESBGE*

Total lecteurs : pour 1991, mode de calcul inconnu, mais le résultat ne semble pas significatif.

Communications : communications sur place + prêt à domicile

Entrées : progression 91-92

Il importe de signaler que les statistiques de fréquentation, de communication, de prêt, sont données à titre indicatif, pour dégager autant

que possible une tendance, mais qu'elles manquent parfois de fiabilité, parce qu'elles sont réalisées manuellement et parce que les modes de calcul diffèrent d'une année sur l'autre ou selon le document dans lequel elles sont présentées. Pour notre part, nous avons eu des difficultés à décomposer des résultats globaux ou approximatifs pour obtenir des données comparables.

### 3.1.2 Les collections

Au 31 décembre 1992, le fonds de la BCM se composait de :

- 345 300 volumes, dont 8 485 acquis depuis moins de 5 ans
- 9 034 titres de périodiques
- 7 030 manuscrits
- 9 080 documents cartographiques
- 21 486 documents iconographiques
- 4 224 microformes
- 110 disques et cassettes
- 952 œuvres d'art, médailles, peintures, sculptures et pièces de mobilier.

Parmi les trésors de la bibliothèque, il faut spécialement mentionner les "Vélins du Muséum", célèbre collection d'aquarelles originales de près de 7 000 pièces, commencée au XVII<sup>e</sup> siècle et continuée de nos jours, qui vient d'être éditée sur vidéodisque.

L'ensemble de ces collections représente un total de 14 110 mètres linéaires dont seuls 475 sont en libre accès. C'est à notre avis une des contraintes majeures de la bibliothèque mais il est pratiquement impossible d'y remédier, étant donné la configuration des lieux. Malgré tout, 600 titres de périodiques ont été mis en libre accès en 1990, à la grande satisfaction des lecteurs.

Les collections suivies - les suites - sont l'objet d'une attention particulière, pour que soit constitué un ensemble de référence cohérent. Ces suites ont d'ailleurs longtemps été traités comme des périodiques, ce qui ne va pas sans poser de sérieux problèmes de traitement et de localisation. A ce sujet, Claude Jolly, directeur de la Bibliothèque de la Sorbonne, exprime parfaitement ce qui distingue une bibliothèque de référence des bibliothèques d'institut ou de laboratoire :

"La notion de collection suivie, pierre angulaire de la définition des entrées dans une bibliothèque de référence et de recherche comme l'est celle de la Sorbonne, permet de toucher du doigt ce qui distingue ce type d'organisme de la multitude polymorphe des bibliothèques d'instituts, d'UFR ou de laboratoires qui répondent à d'autres préoccupations au sein de l'université. Dans le premier cas est privilégiée la constitution d'un *corpus* qui se veut cohérent et complet et se construit dans la durée. Dans le second, priorité est donnée à la satisfaction de besoins immédiats, souvent particuliers voire personnalisés, qui se traduisent généralement par des

fréquents d'orientation dans les collections".<sup>15</sup>

Sur 9040 titres de périodiques signalés dans le CCN, 3322 sont vivants, dont 610 sont reçus par abonnement et 276 par don. 73% des titres vivants (2436 titres) sont reçus par échange avec les publications du Muséum, le *Bulletin du Muséum...* et les *Mémoires du Muséum...*

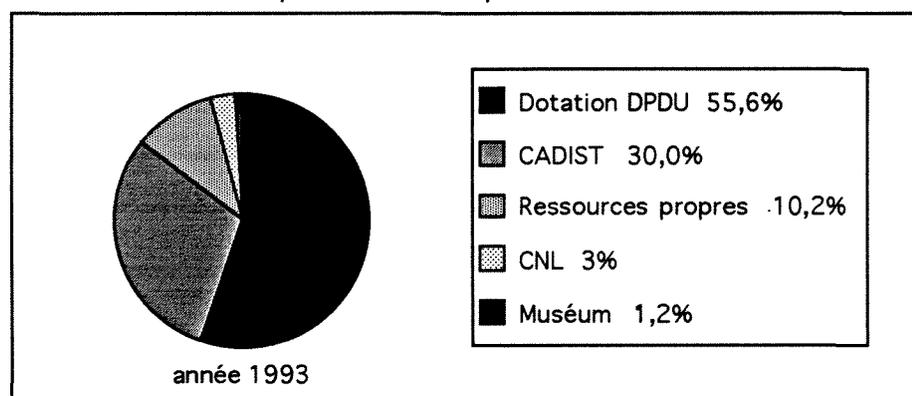
### 3.1.3 Le budget

Le budget de fonctionnement de la BCM est de 3 0628 000 F en 1993. Il se répartit comme suit :

— subvention DPDU	2 018 000 F
— subvention CADIST	1 090 000 F
— ressources propres	368 531 F
— crédits CNL	108 000 F
— subvention Muséum	44 000 F

Figure 2

Bibliothèque centrale. Répartition des recettes.



Il convient de noter la part relativement importante des ressources propres qui proviennent essentiellement de l'exploitation des richesses iconographiques. Les crédits CADIST sont au même niveau que 1992 et ne suffisent pas à couvrir les dépenses d'acquisition dans les domaines considérés<sup>16</sup>. En outre, 100 000 F de la subvention CNL sont affectés à la médiathèque.

D'autre part, le volet documentaire du contrat d'établissement du Muséum (1993-1995) prévoit une contribution particulière de l'Etat pour la constitution d'un catalogue collectif informatisé, la conversion rétrospective des catalogues de la BCM (la conversion des catalogues de la BMH est en voie d'achèvement), la constitution du fonds de la médiathèque, l'extension des horaires d'ouverture, la conservation et le développement

<sup>15</sup> Claude Jolly, *La bibliothèque de la Sorbonne et sa politique documentaire*, in *Bulletin des bibliothèques de France*, t.37, n° 3, 1992.

<sup>16</sup> Par exemple, sur 610 titres de périodiques reçus par abonnement, 132 relèvent du domaine CADIST et sont acquis hors crédits CADIST, dont 18% de titres étrangers.

des collections.

La BCM consacre 56% de son budget aux dépenses documentaires, ce qui représentait en 1992 une dépense par lecteur de 433 F. Ce ratio illustre bien la politique qu'elle met en œuvre depuis la fin des années quatre-vingts pour parvenir à une couverture la plus complète possible dans ses spécialités, et accroître ainsi l'offre documentaire. Nous verrons plus loin, lorsque nous aborderons le plan de développement des collections, qu'elle a déjà accompli un bon travail d'évaluation et qu'elle est prête à redoubler d'ardeur dans cette voie. C'est pourquoi il importe que l'Etat ne relâche pas son effort.

### 3.1.4 Le personnel

La bibliothèque emploie une cinquantaine de personnes qui relèvent administrativement et budgétairement de la DPES, du CNRS, du rectorat, du Muséum (dont 1 CES), de la bibliothèque (moniteurs-étudiants et vacataires). En 1993, elle dispose de 39 postes (37 en 1990 et 38 en 1991) : 1 conservateur général, 7 conservateurs, 4 bibliothécaires, 8 bibliothécaires-adjoints, 1 inspecteur de magasinage, 10 magasiniers, 4 postes de techniciens (reliure), 4 administratifs, auxquels s'ajoutent 6 postes du CNRS : 3 ingénieurs d'études, 1 assistant-ingénieur et deux techniciens de l'atelier de photographie, et 1 agent de service Muséum. Un mouvement important a été enregistré cette année : 1 BA a été promu conservateur, 4 autres ont réussi le concours de bibliothécaire ; d'autre part, si un magasinier est venu renforcer l'équipe dans la perspective de l'ouverture de la médiathèque, plusieurs postes restent vacants, notamment un poste de BA et un poste d'ingénieur d'études CNRS. Cela ne va pas sans poser des problèmes d'organisation, aggravés par de mauvaises conditions de travail conjoncturelles.

En tout état de cause, avec un personnel de catégorie A représentant près d'un tiers (30%) de l'effectif total, et un personnel qualifié (scientifique et technique) évalué à 55%, la bibliothèque centrale peut compter sur des ressources humaines adaptées à sa mission. D'autres indicateurs permettent de confirmer ce constat : le ratio "nombre de lecteurs inscrits / nombre d'employés assurant le service du public" est égal à 129 ; et en estimant que les lecteurs de niveau recherche constituent 60% du total des lecteurs, le ratio "lecteurs de niveau recherche / personnel scientifique" est égal à 180. Il nous semble que la Bibliothèque des langues orientales est un bon élément de comparaison (importance des collections, effectif, budget), et même s'il s'agit d'une bibliothèque inter-universitaire - donc destinée à accueillir aussi les étudiants de 1er et 2e cycles - elle est accessible à tous publics. Or, pour ces mêmes ratios, les résultats sont respectivement de 234 et 276 (ESGBU 1991), et ce alors qu'elle doit avoir recours à un grand nombre de spécialistes de langues dites rares. Selon la

même source, le personnel qualifié représente 42% de l'effectif de l'établissement.

Le personnel de la BCM présente des caractéristiques contrastées : une mobilité interne et professionnelle importante - en tout cas cette année - et une indéniable stabilité. Il existe en effet un "noyau" qui peut se prévaloir d'une ancienneté certaine (entre 15 et 30 ans "de maison"), et qui connaît admirablement l'institution. C'est dans cette catégorie que le profil "naturaliste" est le plus répandu.

### 3.1.5 Le prêt

Les statistiques de prêt révèlent un volume d'activité essentiel pour un CADIST. Il est d'autre part intéressant d'apprécier dans quelle mesure les laboratoires ont recours à la bibliothèque centrale et le taux de satisfaction de cette demande. Mais comme nous l'avons évoqué, nous nous sommes heurtés à la difficulté de savoir ce que recouvraient effectivement les chiffres. La comptabilité des demandes est effectuée manuellement et manque assurément de rigueur. Si pour le PEB les données sont relativement fiables grâce à la messagerie et au courrier enregistré, il n'en va pas de même en ce qui concerne le prêt direct au Muséum et aux organismes extérieurs habilités à emprunter. En outre, si l'on veut agir efficacement pour améliorer ce service, il est indispensable de recenser toutes les demandes, y compris celles qui ne sont pas satisfaites. Malheureusement ce n'est pas le cas. Nous avons donc été conduits à reconstituer le total des demandes reçues en provenance des laboratoires du Muséum et des organismes extérieurs en retenant un taux de non-satisfaction de l'ordre de 30% d'après les estimations des responsables du prêt.

Tableau 4  
Statistiques du prêt. 1992

	A	B	C	D
1		demandes satisf.	non-satisf.	total
2	PEB	6 225	1 837	8 062
3	messagerie	nd	nd	5 666
4	courrier	nd	nd	2 143
5	prêt internat	nd	nd	253
6	PRET MUSEUM	8 524	3 654	12 178
7	entomologie	634		
8	ichtyologie	540		
9	malacologie	812		
10	mamm. oiseaux	247		
11	reptiles	296		
12	total échantillon	2 529		
13	autres labos	5 995		
14	ORGANISMES EXTERIEURS	4 669	2 001	6 670
15	TOTAL B2+B6+B14	19 418		
16	TOTAL D2+D6+D14			26 910

Source : BCM

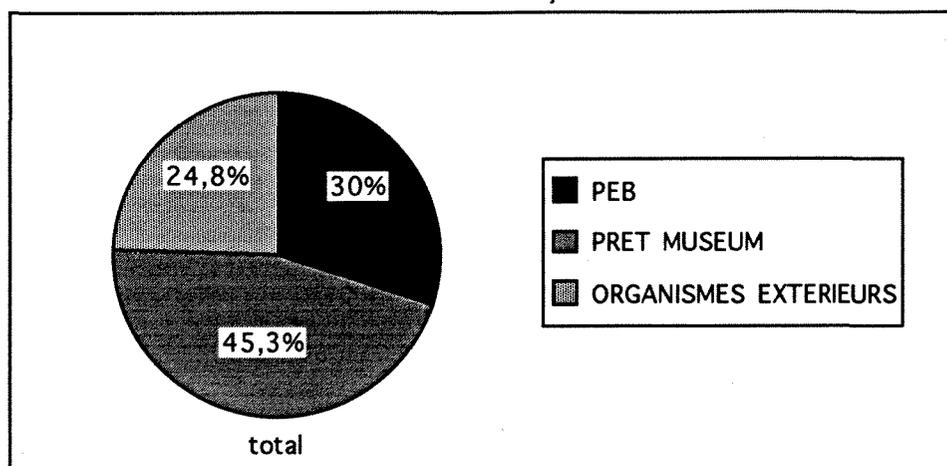
Mais quelle réalité recouvrent les chiffres qui nous ont été communiqués ? En effet, les résultats varient selon les documents auxquels nous nous sommes référés. Ainsi l'*Annuaire des bibliothèques universitaires 1991* indique à la rubrique PEB 27 002 demandes reçues par la bibliothèque centrale ; l'ESBGE 1992 recense 18 653 "documents prêtés" et nos calculs établis d'après le registre du prêt donnent un résultat de 19 418 demandes satisfaites en 1992 (cellule B14 du tableau 4). Selon toute vraisemblance, les deux derniers chiffres prennent en compte les mêmes éléments, et par "total des demandes reçues en 1992" (cellule D15 du tableau 4), soit 26 910, on doit pouvoir entendre la même chose que ce qui est comptabilisé dans la rubrique "PEB : demandes reçues" de l'ESGBU 9117 (27 002).

Ces précautions prises et laborieusement exposées, et en insistant sur le fait que l'estimation des demandes non-satisfaites repose pour une grande part sur l'intuition, nous pouvons tenter de dégager des informations utiles à notre étude. La lecture du tableau 4 révèle que la BCM doit gérer un volume de prêt important qui la situe, pour cette activité, au 6e rang de l'ensemble des BU et des bibliothèques de grands établissements, ce qui n'est pas surprenant pour un CADIST. Mais les demandes reçues dans le cadre du PEB ne représentent que 30% du total, ce qui nous paraît relativement faible, à moins qu'un bon nombre de demandes qui normalement transiteraient par le PEB soient adressées directement et comptabilisées dans la rubrique "organismes extérieurs" (CNRS, INRA, ORSTOM, universités etc... ). En tout état de cause il y a lieu de considérer comme un tout les demandes PEB et "organismes extérieurs". On aurait alors un ensemble de

<sup>17</sup> *Annuaire des bibliothèques universitaires 1991*, op. cit.

demandes extérieures représentant 55% du total, le reste, soit 45%, étant constitué par les demandes du Muséum proprement dit.

Figure 3  
Prêt. Distribution des demandes reçues en 1992

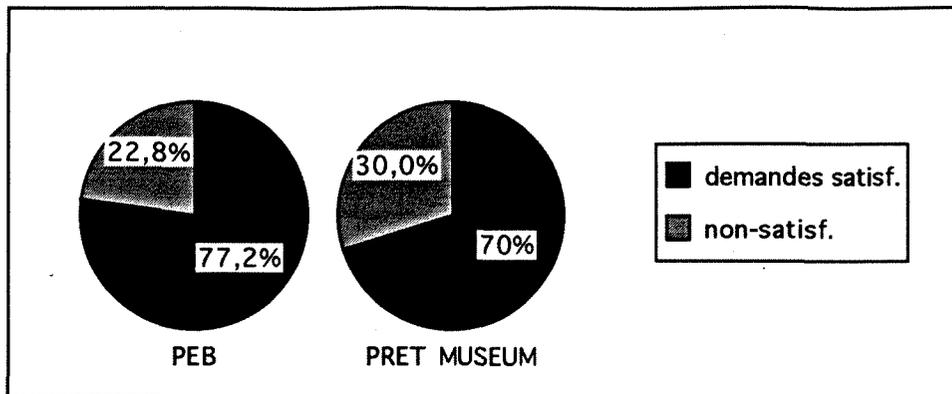


Autre indicateur pertinent, le rapport entre demandes satisfaites et non satisfaites. Les seules données vraiment sûres concernent le PEB dont le taux de satisfaction de 77% est conforme à la moyenne nationale (75% en 1991)<sup>18</sup>. De ce point de vue, et d'après les estimations qui nous ont été communiquées, les demandes du Muséum seraient - relativement - plus difficiles à satisfaire. Il sera intéressant de confronter ultérieurement cet indicateur à la spécificité des collections documentaires des laboratoires par rapport au fonds de la BCM pour tenter d'évaluer la part d'information scientifique et technique recherchée mais non couverte par l'ensemble des bibliothèques du Muséum. Précisons encore une fois qu'il est essentiel à nos yeux qu'un pointage rigoureux des demandes d'emprunt soit effectué, que soient consignés même les titres des documents recherchés, si l'on veut exploiter valablement les informations fournies pour "coller " à la demande. Il n'est pas sûr, du reste, que celles-ci soient toujours pertinentes, mais en l'état actuel des choses, il est impossible d'en juger. Il importe également de recenser le nombre d'occurrences pour un même document, d'établir pour chaque discipline une carte des lacunes. Ce travail d'analyse s'intégrerait parfaitement à la politique de renforcement des relations entre la BCM et les laboratoires. Il serait également opportun d'envisager l'informatisation prioritaire de ce service.

<sup>18</sup> J.P. Casseyre et C. Gaillard, *Les bibliothèques universitaires*, PUF, 1992. P. 61.

Figure 4

Taux de satisfaction des demandes reçues



Pour entrer plus particulièrement dans notre sujet, examinons à présent la situation de notre échantillon par rapport au prêt. Bien entendu, les demandes satisfaites seront notre seule base d'expertise.

Tout d'abord, en nombre de documents empruntés, nos cinq laboratoires sélectionnés représentent 30% du total du Muséum (figure 5), alors qu'ils forment un peu plus de 20% de l'ensemble des laboratoires. Evidemment, d'autres paramètres pondèrent l'idée première que ces laboratoires expriment des besoins documentaires supérieurs à la moyenne. En premier lieu ce constat ne tiendrait pas compte de la taille des laboratoires. En second lieu, certaines structures ont des demandes limitées vis-à-vis de la centrale, soit parce qu'elles disposent d'une bibliothèque suffisante, soit parce qu'elles utilisent un autre canal pour la fourniture de documents. Ainsi le Laboratoire d'écologie générale qui est statistiquement le plus gros emprunteur (1225) possède très peu de documents, et le Laboratoire de biophysique qui est un des plus faibles (34) développe son propre réseau.

Il n'en demeure pas moins qu'en ce qui concerne notre échantillon, les laboratoires de malacologie, d'entomologie et d'ichtyologie sont de gros laboratoires qui possèdent des fonds documentaires riches et qui figurent parmi les plus gros emprunteurs. En d'autres termes, ces trois facteurs conjugués témoignent d'une activité soutenue. Quant aux deux autres, le Laboratoire des reptiles et amphibiens est une petite unité qui fonctionne avec une équipe réduite et peu de moyens, et dont les collections documentaires sont proportionnelles à la taille ; le Laboratoire des mammifères et des oiseaux présente des caractéristiques plus atypiques : à vrai dire, il nous demeure mystérieux par bien des aspects (historique, budget, activité...). Mais ses collections sont numériquement les plus importantes, principalement son fonds de monographies récentes. C'est celui qui, dans notre échantillon, a formulé le moins de demandes d'emprunt (figure 6). Mais globalement nous pouvons considérer que notre sélection est représentative de l'ensemble des laboratoires en matière de prêt.

Figure 5  
Documents empruntés par l'échantillon par rapport à l'ensemble des emprunts du Muséum

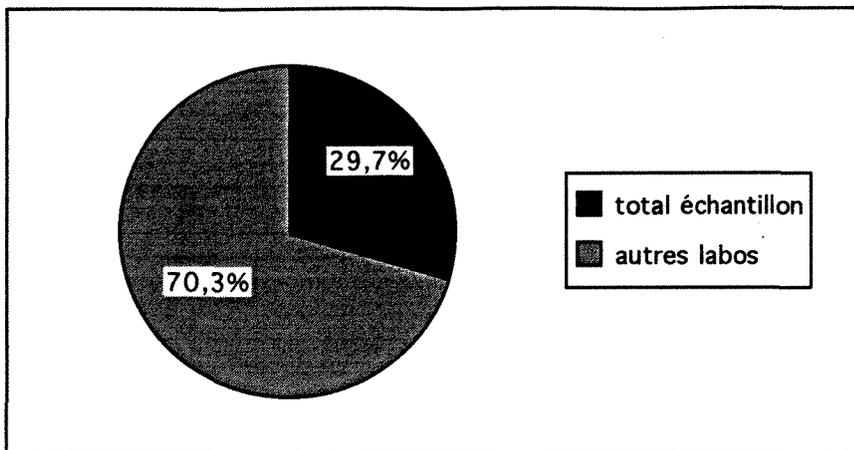
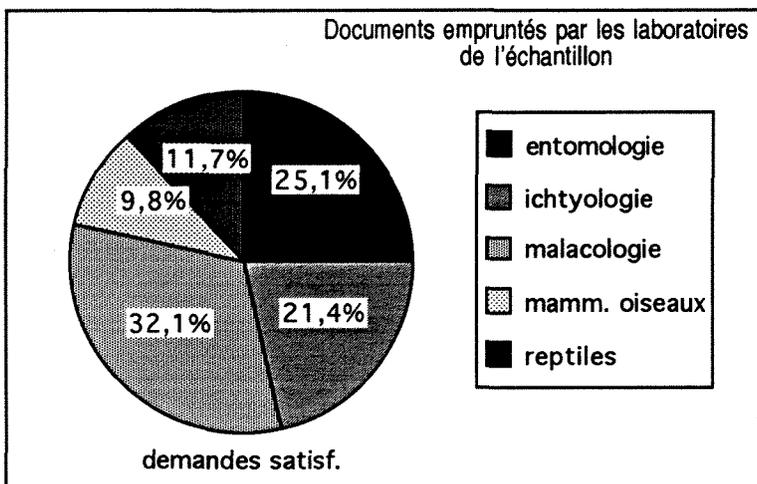


Figure 6



## 3.2 Les bibliothèques de laboratoire

### 3.2.1 Présentation générale

La situation de ces bibliothèques est très différenciée selon l'histoire des laboratoires et selon l'intérêt que les directeurs successifs ont porté à la constitution d'un fonds documentaire. Cet intérêt a pu au cours du temps ne pas être constant. Aucune n'a d'existence administrative et rares sont celles qui disposent d'un budget affecté. En règle générale, les acquisitions sont décidées par le directeur du laboratoire, sur la demande d'un chercheur, et en fonction des crédits disponibles. Autant dire que le personnel chargé de la gestion de ces collections est peu nombreux et que seuls cinq laboratoires emploient du personnel qualifié dans cette fonction. Quant aux locaux...

L'histoire de ces bibliothèques se confond avec celle des laboratoires auxquels elles appartiennent et certaines possèdent un fonds ancien assez riche (encore faut-il s'entendre sur le sens qu'on donne au mot "ancien"). C'est le cas des laboratoires de biologie des invertébrés marins, d'entomologie, de phanérogamie. Des scissions, des dédoublements, ont aussi parfois provoqué l'éclatement des collections. Les entrées annuelles oscillent autour d'une cinquantaine de documents de toute nature, excepté les périodiques, si l'on met à part le cas du Laboratoire de zoologie mammifères et oiseaux (900 entrées annuelles), sur lequel nous reviendrons. Généralement, il existe une corrélation étroite entre la valeur des fonds, le nombre de périodiques et de monographies reçus annuellement, l'emploi de personnel qualifié, la matérialité d'un fichier, et la participation à un catalogue collectif (CCN ou Muséum).

D'après une enquête réalisée par la bibliothèque centrale au premier semestre de cette année, la très grande majorité des laboratoires ont constitué de véritables bibliothèques qui possèdent en moyenne 5 000 monographies, et reçoivent 68 périodiques. A ce stade il ne s'agit plus du petit centre de documentation ordinaire attaché à un laboratoire, mais il faut reconnaître que la plupart de ces laboratoires sont orientés vers la biologie organique et la systématique, et ont par conséquent besoin de recourir en permanence à un corpus de référence complet et étendu. Il est symptomatique que les laboratoires qui n'ont pas répondu à cette enquête soient précisément ceux qui ne s'inscrivent pas dans cette tradition : écologie, physiologie, évolution des systèmes naturels et modifiés, biophysique. Le laboratoire de biologie végétale, quoiqu'il ait répondu, ne fournit cependant aucune indication sur l'état de ses collections, de même que le laboratoire de minéralogie, qui annonce pourtant un budget documentaire de 30 000 F, mais ne participe ni au CCN ni au catalogue collectif du Muséum. Sans doute, mais ce n'est qu'une supposition, se tourne-t-il plutôt, pour ses besoins documentaires, vers la Bibliothèque inter-universitaire scientifique de Jussieu qui est CADIST en sciences de la Terre. La bibliothèque centrale possède cependant un fonds de géologie et de minéralogie reconnu pour sa valeur et il est étonnant de constater une telle absence de coopération.

L'intérêt principal de ces fonds réside en fait dans leur mode de constitution. Bien plus que par achat, c'est essentiellement par échanges et dons que les documents entrent dans ces bibliothèques. Rares sont celles qui ont défini une politique d'acquisition, et surtout qui, l'ayant définie, la poursuivent le temps nécessaire pour réaliser un corpus homogène. On peut établir une typologie de ces bibliothèques en se fondant sur l'origine des documents.

1. Les dons et les échanges. Les dons peuvent être de plusieurs sortes :

documents de travail, collections personnelles de professeurs, de chercheurs, d'amateurs passionnés de la discipline, désireux de témoigner leur attachement au laboratoire et qui espèrent que leurs recherches leur survivront ; publications des membres de l'équipe ; travaux universitaires, mémoires et thèses. On trouvera dans cette catégorie toutes sortes de documents : monographies, tirés-à-part (beaucoup), rapports divers et littérature grise, collections plus ou moins complètes de périodiques, autographes. Parmi les dons Il faut également ranger les périodiques que reçoivent personnellement, par abonnement ou gracieusement (parce qu'ils y exercent une responsabilité), des membres en activité de l'équipe de recherche, et dont ils remettent au laboratoire les numéros au fur et à mesure de leur livraison, ce qui tôt ou tard pose un sérieux problème de continuité des collections lorsque cette source d'approvisionnement se tarit.

Les échanges concernent surtout les périodiques et font l'objet d'un contrôle permanent. Ceux-ci sont en effet d'un intérêt vital pour l'activité du laboratoire et la qualité des périodiques reçus par échange dépend, en partie, de la qualité des périodiques publiés par les laboratoires et en partie de la qualité des relations - personnelles et institutionnelles - tissées avec des organismes extérieurs, nationaux et surtout internationaux. Dans la mesure où les crédits documentaires sont limités ou inexistant, les laboratoires s'efforcent d'exploiter ce canal au maximum. En ce sens, les revues des laboratoires sont une précieuse monnaie d'échange ; mais elles connaissent depuis quelques temps de grandes difficultés de trésorerie, consécutives à la suspension des subventions que leur versaient jusque là le CNRS ou la DRED. Ce problème touche également les publications générales du Muséum, le *Bulletin* et les *Mémoires*, ce qui risque de ne pas être sans conséquences sur la politique des échanges de la bibliothèque centrale elle-même.

Parmi les échanges on compte également bon nombre de documents divers qui relèvent de la littérature grise : rapports de recherche, brochures, comptes rendus de réunions...

2. Les achats. Des achats d'ouvrages sont effectués comme appui à la recherche. En principe il s'agit de documents jugés fondamentaux ou dont le besoin est immédiat, mais que l'on n'a pas la possibilité de se procurer par d'autres voies (échange ou bibliothèque centrale). Dans la plupart des cas ces achats sont effectués au coup par coup, en fonction des demandes, du prix, et selon le bon vouloir du directeur qui tranche en dernier ressort. Il est aussi fait appel à la bibliothèque centrale, lorsque la fourniture du document peut attendre, ou lorsque son prix ou l'état des crédits ne permettent pas de l'acquérir. Mais la BCM veille spécialement à ce que le document en question s'inscrive dans sa propre politique d'acquisition.

En fait, l'essentiel des crédits documentaires est consacré aux

abonnements. Les périodiques sont des instruments de travail privilégiés et quotidiens des chercheurs pour suivre l'état de la recherche, confronter leurs travaux à ceux de leurs collègues, explorer de nouvelles voies. Il s'agit en général de périodiques spécialisés, parfois pluridisciplinaires. Sont reçus par abonnement des périodiques qui ne peuvent être reçus par échange, ou dont l'échange a été supprimé, et qui intéressent directement les chercheurs, même s'ils sont par ailleurs consultables à la bibliothèque centrale ou dans le laboratoire voisin. Il arrive assez souvent, surtout dans les petits laboratoires, que le directeur souscrive un abonnement personnel pour le compte du laboratoire, pour faire bénéficier celui-ci d'un tarif préférentiel.

En résumé, pour toutes les raisons qui viennent d'être développées, les bibliothèques de laboratoire possèdent rarement des fonds homogènes, à l'exception notable de celles qui sont attachées à un laboratoire dont les thèmes et les programmes de recherche se caractérisent par une grande stabilité, et de celles qui sont gérées par du personnel qualifié, intégré à l'équipe de recherche, et qui maîtrise totalement l'organisation de son travail.

Au-delà de l'intérêt de leurs collections, leur valeur réside dans les relations personnelles et institutionnelles tissées par les acteurs de la recherche, formant un ensemble de réseaux, spécialisés et pluridisciplinaires, nationaux et internationaux, formels et informels. Les chercheurs ne sont pas seulement des utilisateurs d'information, ils en produisent également. Regroupée dans ces bibliothèques, cette information volatile peut être avantageusement redistribuée à travers un autre réseau, documentaire, que constituent les bibliothèques du Muséum.

### 3.2.2 L'échantillon sélectionné

Le choix qui nous a conduit à sélectionner précisément ces cinq laboratoires n'est pas le fruit du hasard. Etant donné la diversité des situations, nous avons voulu éviter à la fois de travailler sur un domaine trop étroit et de nous trouver confrontés à un échantillon trop pauvre ou d'un intérêt limité. Nous pensions que dans la mesure où ce qui était en jeu, c'était finalement de créer les conditions favorables à une coopération fructueuse entre les différentes structures documentaires du Muséum, il fallait d'abord sélectionner des bibliothèques qui s'appuient sur une solide tradition de collecte et de traitement de l'information. Ensuite, toujours dans cette même perspective, il était préférable de retenir des bibliothèques qui entretiennent des relations suivies et cordiales avec la bibliothèque centrale. Le domaine nous a été suggéré par les responsables de la BCM, en premier lieu son directeur, Madame Ducreux. En effet, un précieux travail venait d'être accompli sur le catalogue général 1952-1991, en vue

de sa rétroconversion, sous la direction d'Isabelle Dussert-Carbone. Ce travail avait consisté à recenser et à distinguer les fiches principales, à les classer ensuite en cinq grands domaines : botanique, zoologie, sciences de la Terre, biologie, divers (dont l'Histoire des sciences), ceci parce qu'il avait été jugé que les contraintes occasionnées par la rétroconversion seraient moins pénalisantes pour les lecteurs en procédant par tranches thématiques plutôt que par tranches alphabétiques. Ce découpage a donné le résultat suivant : botanique, 22,5% ; zoologie, 30% ; sciences de la Terre, 16,6% ; biologie, 11,5% ; divers, 19,5%. Nous nous trouvons donc d'emblée devant un matériau exploitable. Nous avons ainsi choisi la zoologie en raison de sa bonne représentation, de surcroît discipline du CADIST.

En zoologie, nous avons retenu cinq laboratoires qui possèdent le tiers des monographies, et 57% des collections de périodiques de l'ensemble des laboratoires.

Tableau 5  
Collections de monographies et de périodiques

	monogr. anc.	monogr. réc.	pér. vivants	pér. morts
entomologie	2 000	3 500	120	860
ichtyologie	2 000	3 000	275	600
invert. marins	1 200	3 600	77	16
mamm. oiseaux	800	16 700	300	218
reptiles	85	800	35	112
total échantillon	6 085	27 600	807	1 806
autres labos	745	56 162	541	3 287
TOTAL	6 830	83 762	1 348	5 093

Source : enquête BCM 1993

D'autre part, elles participent au CCN et au catalogue collectif du Muséum, disposent de personnel pour gérer leurs ressources : 4 personnes à temps complet, 1 à 60% ; 4 personnes possèdent un diplôme professionnel en documentation. Si une seule est dotée d'un budget propre, les laboratoires de ces bibliothèques consacrent entre 10 000 F et 52 000 F à leur documentation.

En dehors de ces caractéristiques communes, elles diffèrent par leur structure, leur fonctionnement, leur niveau d'équipement.

— Bibliothèque du laboratoire d'entomologie

Dépenses documentaires : 52 000 F (crédit affecté)

Entrées annuelles : 200 monographies

Périodiques. Abonnements : 20 ; échanges : 90 ; dons : 10

Tirés-à-part : 25 000

Thèses : 400

PEB : oui (BCM)

Locaux : 156 m<sup>2</sup>

Conditions d'accès : tous publics, mercredi et vendredi 14h-17h  
En plus d'un crédit affecté sur le budget du laboratoire, la bibliothèque bénéficie d'un crédit d'équipement annexe de la part du Muséum. Des réunions d'acquisitions se tiennent régulièrement au sein du laboratoire. Priorité est donnée à la systématique. A l'évidence, la bibliothèque est à l'étroit dans ses locaux. Elle n'est équipée ni de terminal, ni de lecteur de microfiches. Les documents ne sont plus catalogués depuis le début de 1993, dans l'attente de l'informatisation.

— Bibliothèque du laboratoire d'ichtyologie

Dépenses documentaires : pas de budget particulier

Entrées annuelles : 95

Périodiques. Abonnements : 25 ; échanges : 250 ; dons :

Tirés-à-part : 18 000

Thèses : 500

PEB : non

Locaux : 127 m<sup>2</sup>

Conditions d'accès : tous publics, mardi et jeudi 13h30-17h.

La bibliothèque dépouille 5 périodiques pour alimenter la base de données de la FAO, ASFA (Aquatic sciences and fisheries abstracts) : *Cybiurn*, *Cryptogamie algologie*, *Bulletin du Muséum*, *Haliotis*, *Travaux scientifiques du Parc national de Port-Cros*. ASFA est interrogeable depuis le laboratoire. Elle est équipée d'un lecteur de microfiches, d'un micro-ordinateur et réalise 3 bases de données : BIBLIGA, qui signale depuis 1987 les articles d'ichtyologie de tous les périodiques qu'elle reçoit (12 000 références, 2 500 références par an), LIVRE, qui signale les monographies et les thèses depuis 1991) et FAUNE, qui recense les principaux ouvrages sur les faunes de poissons (700 références). Elle publie un *Bulletin bibliographique*, trimestriel, qui reprend les nouvelles acquisitions saisies dans les BDD internes. La base BIBLIGA est accessible sur le réseau du Muséum. Les locaux sont surchargés au point qu'une partie des collections doit être stockée dans le couloir du laboratoire. Le fonds est spécialisé en ichtyologie générale, aquaculture, pêches, biologie marine, hydrobiologie, aquariologie, Antarctique. Il n'y a pas de politique d'acquisition définie. La bibliothèque a réalisé un dépliant d'information sur ses services.

— Bibliothèque du laboratoire de malacologie

Dépenses documentaires : 40 000 F

Entrées annuelles : 70 (achats)

Périodiques. Abonnements : 29 ; échanges : 48 ; dons :

Tirés-à-part : 16 000

Thèses : 280

PEB : non

Locaux : non communiqué

Conditions d'accès : chercheurs du Muséum, personnes autorisées, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h30 à 16h. 200 lecteurs par an  
Le catalogue est informatisé et accessible sur le réseau du Muséum.  
Les ressources documentaires du laboratoires sont dispersées dans les différentes unités de recherche (mollusques, échinodermes, ascidies, vers, coraux, éponges, bryozoaires, etc...). La bibliothèque de malacologie est la plus ancienne et la plus riche. Locaux spacieux et agréables.

— Bibliothèque du laboratoire de zoologie mammifères et oiseaux

Dépenses documentaires : 21 000 F

Entrées annuelles : 900

Périodiques. Abonnements : 30 ; échanges : 270 ; dons :

Tirés-à-part : non communiqué

Thèses : non communiqué

Locaux : 70 m<sup>2</sup>

PEB : non

Conditions d'accès : tous publics, mar. jeu. ven. 14h-16h30, mer. 10h30-13h et 14h-16h30. 600 lecteurs par an (où lisent-ils ?)

90% des ouvrages sont reçus par service de presse, pour compte rendu dans *Mammalia* et *L'oiseau et la revue française d'ornithologie*. Fonds récent et très hétérogène. Les documents ne sont plus catalogués depuis 1991. 1/5e seulement des périodiques sont signalés au CCN. La bibliothèque est en attente d'informatisation. Elle ne possède ni micro-ordinateur, ni lecteur de microfiches. Les fonds du laboratoire et de la Société ornithologique de France sont inventoriés sur des registres distincts mais confondus sur les rayonnages. Les locaux sont particulièrement exigus et inconfortables (2 places de lecture environ). Il n'y a pas de politique d'acquisition : la bibliothèque accepte tous types de documents, de tous niveaux.

— Bibliothèque du laboratoire de zoologie reptiles et amphibiens

Dépenses documentaires : 10 000 F

Entrées annuelles : 30

Périodiques. Abonnements : 15 ; échanges : 2 ; dons : 18

Tirés-à-part : 15 000

Thèses : ?

Locaux : 130 m<sup>2</sup>

PEB : oui (BCM)

Conditions d'accès : tous publics, du lundi au vendredi 9h-12h, 13h30-18h. 250 lecteurs par an

La bibliothèque envisage de s'informatiser, mais attend que la BCM ait fait le choix de son système. Moyens rudimentaires (pas de micro-ordinateur, ni de lecteur de microfiches). Pas de produits documentaires.

On peut le constater, c'est la diversité et l'inégalité des situations qui dominant, en termes de moyens, de services et d'objectifs, même au sein d'un échantillon que nous avons voulu au départ homogène. C'est précisément toute la difficulté que d'envisager une synergie entre des structures aussi disparates. Un autre fait important à noter est la ligne de conduite adoptée par chacune de ces bibliothèques vis-à-vis de l'accueil du public et des conditions d'accès. Quatre sur cinq sont ouvertes à tous les publics, mais il ressort que celles qui sont les mieux dotées et qui suivent le plus le mouvement de la recherche sont aussi les plus sélectives par rapport au public. En revanche, celles qui ont les moyens matériels et humains les plus faibles visent apparemment le public le plus large, si l'on en juge par l'amplitude des horaires d'ouverture. La bibliothèque de zoologie mammifères et oiseaux va jusqu'à ouvrir spécialement le mercredi matin en visant manifestement le public scolaire. La volonté de permettre ainsi à ce "grand" public d'entrer en contact avec le monde de la recherche est parfaitement louable et en conformité avec l'originalité de la mission du Muséum en général, mais il nous semble que ses modalités doivent être sérieusement redéfinies, dans le souci de servir prioritairement les besoins de la recherche, et qu'un recentrage est impératif.

Dans les entretiens que nous avons réalisés auprès des bibliothécaires et des chercheurs des laboratoires pour appréhender l'opinion des protagonistes sur l'interaction et la complémentarité de la centrale et des bibliothèques de laboratoire, des réflexions récurrentes sont à relever. Tous insistent notamment sur la nécessité de disposer à portée de main d'un ensemble de référence en systématique décrivant les espèces, les genres, les types, auquel comparer des échantillons, ce qui justifie dans ce domaine l'intérêt qu'ils attachent à la constitution d'un fonds ancien. Ils considèrent en effet que la BCM possède certes ces ouvrages essentiels, mais qu'il est impossible d'emprunter ceux qui sont antérieurs à 1880. Ils avancent ensuite la question des délais nécessaires pour se procurer un document via la centrale. La structure plus souple du laboratoire leur permet de se procurer les documents dans un temps beaucoup plus court. Ils estiment enfin qu'ils doivent posséder tout ce qui leur est fondamental et durable et qu'ils n'ont recours à la centrale que pour des recherches générales, périphériques ou interdisciplinaires. Certains pensent même qu'en raison de leurs moyens limités ils doivent chercher à constituer des collections pérennes et que c'est à la BCM de répondre à leurs besoins de consommables et de documentation qui se déprécie rapidement.

On voit donc à travers ces entretiens que leur politique d'acquisition, loin de compléter celle de la BCM, la recouvre au contraire largement, d'où la nécessité, pour optimiser les ressources documentaires du Muséum, de coordonner l'activité de l'ensemble des structures de documentation. La bibliothèque centrale est évidemment la mieux placée pour élaborer un schéma directeur, en étroite collaboration avec les différentes unités, les instances dirigeantes du Muséum et l'administration centrale des bibliothèques. C'est effectivement sa principale préoccupation depuis la fin des années 80 ; certaines actions ont été menées avec plus ou moins de succès, d'autres sont actuellement en gestation.

## 4 LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

La politique documentaire du Muséum, impulsée par la BCM, se met en place actuellement selon trois axes principaux : la réalisation d'un catalogue collectif informatisé, l'évaluation des collections pour la définition d'un plan de développement, la constitution d'une structure de coordination des activités documentaires.

### 4.1 Le catalogue collectif (informatisé)

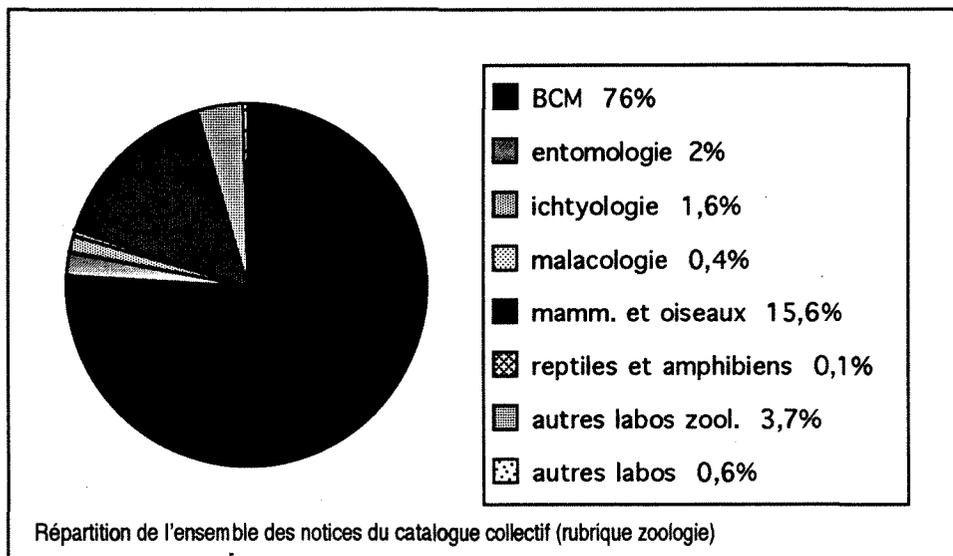
Depuis 1969, le fichier général 1952-1991 de la BCM intègre les fiches des laboratoires. Une bibliothécaire de la centrale était la correspondante des laboratoires qui le souhaitaient pour cataloguer leurs documents et les signaler. Le système reposait sur le volontariat et la moitié des laboratoires environ y participaient. Il dépendait en fait beaucoup des responsables de ces bibliothèques et une longue absence, un changement de titulaire, la suppression du poste ou une restructuration interne pouvaient interrompre brutalement une collaboration régulière. A partir du moment où la BCM a effectué le traitement de ses documents dans OCLC, fin 1991, le fichier manuel a cessé d'être alimenté (les notices étaient désormais accessibles sur microfiches), entraînant la fin du catalogue collectif. Les documents entrés dans les laboratoires depuis cette date ne sont plus signalés à la bibliothèque centrale. En revanche celle-ci diffuse tous les trimestres dans l'ensemble du Muséum une liste de ses nouvelles acquisitions.

Au moment de la préparation de ce fichier pour la rétroconversion, 27886 fiches de laboratoires ont été dénombrées sur 174887 fiches principales, soit 16% du total. On estime d'autre part les collections de monographies des bibliothèques de laboratoire à 20% du total des monographies du Muséum, d'après l'enquête réalisée cette année auprès des laboratoires et d'après l'ESBGE 92. Mais en prenant comme base de calcul, d'une part le nombre total de "monographies récentes" des laboratoires, tel qu'il nous est fourni par le dépouillement de l'enquête auprès des laboratoires (tableau 5), soit 83762, et d'autre part le total des fiches de la BCM du catalogue général, soit 174887, on constate que les collections "récentes" des laboratoires représentent 32% du total et celles de la BCM 68%. Bien entendu, il existe une incertitude sur ce que recouvre le concept de "monographies récentes", mais par ailleurs le résultat de la BCM est "gonflé" d'un grand nombre de tirés-à-part et de documents entrés antérieurement à 1952, repris de l'ancien catalogue. Globalement, nous estimons cependant qu'un rapport 30% -70% est assez proche de la réalité,

en ce qui concerne les collections postérieures à 1950, puisque seul le catalogue général 1952-1991 de la BCM tient lieu de catalogue collectif.

Pour notre part, nous avons voulu vérifier par sondage la réalité de ce catalogue collectif dans le domaine que nous avons sélectionné, la zoologie. En dépouillant un échantillon de 3 483 fiches de zoologie du catalogue général 1952-1991 nous avons obtenu le résultat suivant : BCM 2646 (76%), laboratoires 837 (24%, fig. 7), ce qui est nettement mieux que les 16% de l'ensemble des laboratoires. Par ailleurs, en retenant le mode de calcul du paragraphe précédent concernant le fonds récent, nous estimons que le fonds de zoologie est couvert à 36% par les laboratoires et à 64% par la BCM. Nous constatons donc un déficit notable dans le signalement des documents des laboratoires.

Figure 7



A lui seul notre échantillon de 5 laboratoires représente 20% de ce total, soit 83% des collections de zoologie de l'ensemble des laboratoires signalées dans le catalogue (fig. 8), alors qu'en retenant toujours comme base de calcul le "total des monographies récentes" annoncées par les cinq laboratoires, soit 27600, et le "total des documents de zoologie de la BCM entrés dans le fichier 1952-1991", soit 52703, on aboutit à une répartition des collections de zoologie entre ces cinq laboratoires et la BCM de l'ordre de 35% et 65%. Nous pouvons ainsi conclure à une sous-représentation sensible des collections des laboratoires dans le catalogue collectif. Cette conclusion est confirmée par une étude approfondie que nous avons faite du catalogue de la bibliothèque du laboratoire d'entomologie : sur un échantillon de 865 ouvrages, 81 étaient signalés dans le catalogue collectif, soit un peu moins de 10%.

Cette sous-représentation est inégalement répartie. En effet 65% des

notices de zoologie des laboratoires proviennent du seul laboratoire de zoologie mammifères et oiseaux (fig. 9). Si l'on ne tient compte que de nos cinq laboratoires, cette part atteint 80% du total...

Figure 8

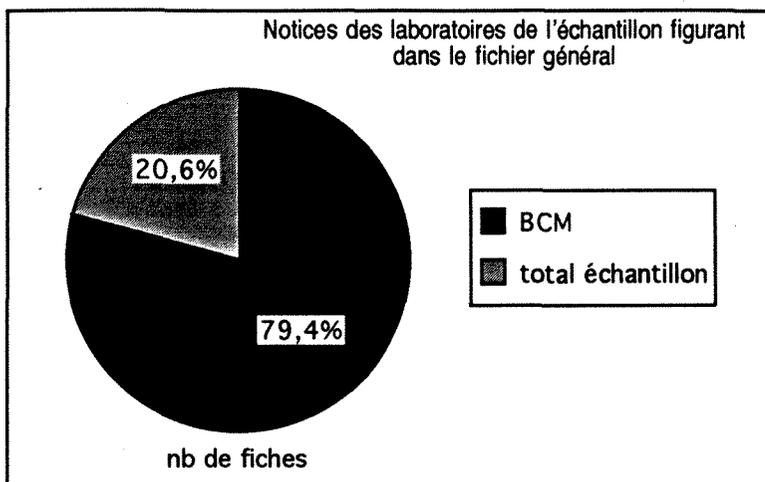
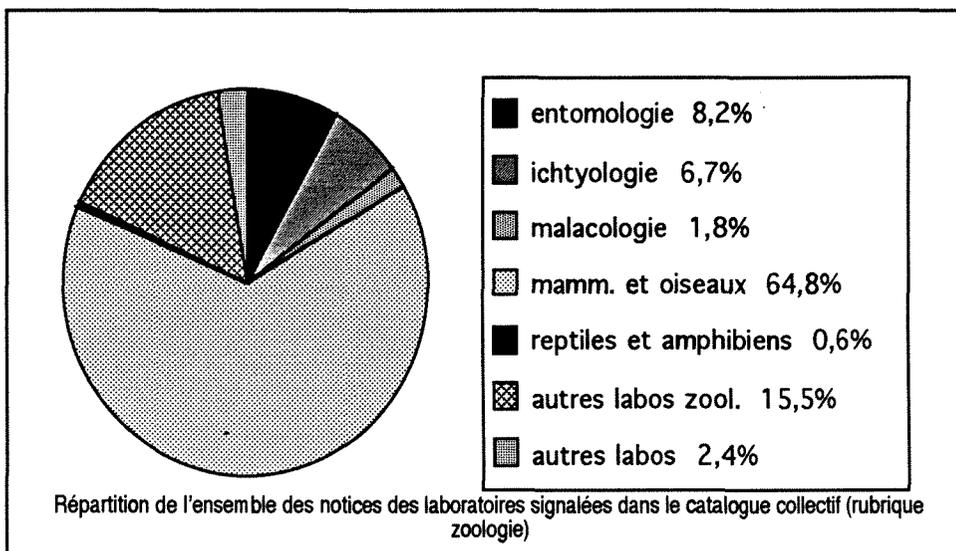


Figure 9



Un autre détail qui a son importance mérite d'être mentionné : l'ensemble des documents des laboratoires signalés est composé de 30% de doubles du fonds de la BCM. La proportion est légèrement plus faible pour les cinq laboratoires de notre échantillon (26%).

Une conclusion s'impose : pour toutes les raisons exposées, ce système a fonctionné de manière très imparfaite. Il avait malgré tout le mérite d'exister. Cette question, qui préoccupe les responsables de la BCM et du Muséum en général, devrait être résolue dans le cadre de l'informatisation des catalogues. Mais nous devons souligner que les délais de mise en route de cette informatisation ne font que creuser le fossé qui existe entre l'état des collections des laboratoires et leur signalement, qui n'est plus effectué

depuis la fin de 1991. Il convient également de noter que six bibliothécaires des laboratoires ont suivi une formation à la saisie des notices sur OCLC, en pure perte apparemment. En effet, deux obstacles majeurs s'opposent au travail de ce personnel sur OCLC : d'une part l'obligation de se rendre à la BCM avec les documents pour effectuer la saisie, d'autre part la pratique assidue qu'exige une suite d'opérations complexes. Il nous semble que cette question devrait être prise en charge par la BCM, mais elle ne saurait être considérée isolément. Elle s'inscrit dans la définition générale des relations que doivent entretenir les différentes structures documentaires du Muséum pour optimiser la circulation et la diffusion de l'information scientifique et technique au sein de l'établissement comme à l'extérieur.

La réalisation d'un catalogue collectif informatisé (CCI) procède de cette volonté d'associer l'ensemble des structures documentaires du Muséum (BCM, BMH, bibliothèques de laboratoire). Dans un document de présentation du projet<sup>19</sup>, la mise en place d'un réseau documentaire est justifiée par la nécessité de constituer un outil commun de gestion des acquisitions, de traitement, de recherche bibliographique et de diffusion sélective de l'information (DSI). Les principes sur lesquels repose le projet sont le respect de l'autonomie de gestion des bibliothèques participantes, le rôle de prestataire de service et d'administrateur du réseau de la BCM, l'adhésion au "Pancatalogue", le volontariat des bibliothèques de laboratoire. L'objectif déclaré est le développement de la communication des documents aux chercheurs et aux étudiants par l'augmentation du volume des transactions, la réduction des délais, l'amélioration du traitement des demandes. Les partenaires doivent notamment s'efforcer de doubler le nombre de communications dans les trois ans, et réduire à un mois pour la BCM et la BMH, à trois mois pour les bibliothèques de laboratoire, les délais de mise en circulation des documents. Les bibliothèques de laboratoire disposeront ainsi d'un outil unique de catalogage et d'accès aux services DSI pour elles-mêmes et leurs correspondants. En échange, elles s'obligent à signaler leurs acquisitions dans les trois mois et à communiquer les documents signalés.

Le CCI est alimenté par la dérivation des notices OCLC et CCN des bibliothèques centrales, et par les notices Muséum en ce qui concerne les monographies des laboratoires. Le projet, financé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, n'intègre pas l'informatisation des bibliothèques de laboratoire. En tout état de cause, si celles-ci s'informatisent en vue de participer au réseau, elles s'engagent à recourir à un système local qui autorise la connexion au réseau ; en particulier, le système doit permettre la récupération de notices en format UNIMARC. Il n'est pas non plus envisagé de rétroconversion des catalogues des bibliothèques de laboratoire. Ce projet s'applique aux monographies et aux

---

<sup>19</sup> Muséum national d'histoire naturelle, *Réalisation d'un catalogue collectif informatisé*, avril 1992.

périodiques, à l'exclusion de tout autre type de document (les tirés-à-part par exemple).

Le CCI devrait marquer un net progrès par rapport à l'existant. Malheureusement, dans ces conditions, l'existence du CCI risque de marginaliser davantage les collections actuelles de ces bibliothèques. C'est pourquoi nous pensons qu'une fois le catalogue constitué à partir des fonds de la BCM et de la BMH, il devrait être possible d'enrichir à moindres frais l'offre documentaire en tenant compte d'une sélection de documents uniques et récents des bibliothèques de laboratoire. La question des moyens dévolus aux laboratoires n'est d'autre part toujours pas résolue.

## 4.2 L'évaluation des collections

Afin de soumettre à la DPU un plan de développement des collections dans le cadre du contrat d'établissement, la bibliothèque centrale a entrepris en janvier 93 d'évaluer ses collections de monographies et de périodiques des domaines CADIST. Pour notre part, nous avons exploré les collections des laboratoires en nous appuyant sur le travail réalisé par la centrale.

### 4.2.1 Les monographies

Actuellement deux domaines ont été évalués, la botanique et l'écologie. Un troisième, la zoologie, est en cours d'évaluation. Pour l'ensemble de ces domaines, un échantillon d'ouvrages de référence a été déterminé à partir de deux sources principales : *Scientific and technical books and serials in print*, et le CD-ROM OCLC 1987-1991. Pour la zoologie, qui nous intéresse directement, la confrontation de la liste de référence au fichier a donné un taux de recouvrement moyen de 35% pour quatre rubriques analysées : poissons (taux de recouvrement 50%), amphibiens (46%), reptiles (42%), mammifères (20%). Il manque encore trop d'éléments (oiseaux, insectes, invertébrés marins...) pour pouvoir en tirer une conclusion générale, mais les taux de recouvrement apparaissent assez médiocres, surtout si on les compare à la botanique (67%). A notre avis, il y a lieu de s'interroger sur la validité de l'échantillon de référence.

En ce qui concerne les collections des laboratoires, nous avons cherché à évaluer leur complémentarité par rapport à la BCM, en partant du fait qu'il existe depuis 1989 un cadre de coordination des acquisitions avec la désignation dans les laboratoires de correspondants de la bibliothèque centrale et la répartition des acquisitions de la centrale par domaines dont les responsables sont les interlocuteurs privilégiés des laboratoires relevant de ces domaines. Nous avons remarqué que les réunions d'acquisition étaient plus ou moins régulières, mais que les contacts

informels étaient fréquents. Nous nous sommes attachés à étudier si la mise en place de ce nouveau système avait eu des effets sur la politique d'acquisition des laboratoires, à travers notamment le taux de recouvrement des entrées récentes que nous avons distinguées selon qu'il s'agissait d'achats, de dons ou d'échanges. Nous avons également tenté de classer les collections en déterminant 4 niveaux adaptés à la fonction des laboratoires :

1 pour les documents scientifiques de niveau recherche, mais généraux, soit parce qu'ils intéressent tous les laboratoires, soit parce que, d'un point de vue taxinomique, ils étudient une classe, dans une zone géographique relativement étendue. Exemples : *Molecular systematics*, ou *Marine invertebrates of Southern Australia*.

2 pour les documents de vulgarisation. Exemple : *Guide des coquillages marins*.

31 pour les documents scientifiques spécialisés dans une espèce, une région circonscrite, une technique. Exemples : *Techniques immuno-enzymatiques*, *Polychaete reproduction*.

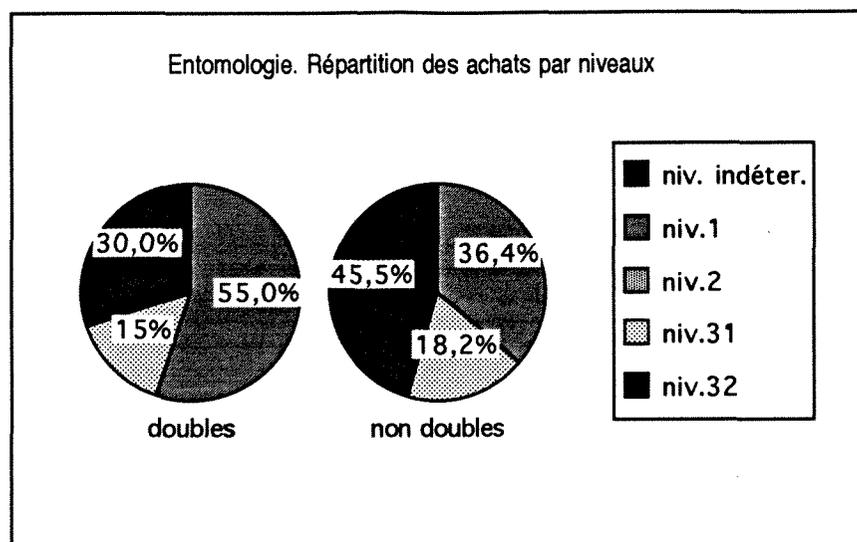
32 pour les documents d'un niveau de spécialisation très pointu, étude d'une fonction particulière d'une espèce, d'une partie du corps. Exemple : *Ecology of white-tailed deer in an intensively farmed region of Illinois*.

A vrai dire il n'a pas toujours été simple pour un profane de différencier ces deux derniers niveaux. Mais le postulat était que les laboratoires devaient posséder une majorité de documents de niveau 31 et 32, un peu moins de niveau 1 et pas du tout de niveau 2.

Dans tous les cas, nous avons sondé le registre des entrées pour la période 1990-1993/08, mais la plus grande diversité règne en la matière, certains tenant un cahier spécial pour les achats (monographies et périodiques mêlés), d'autres confondant dans le même cahier les achats d'ouvrages et de matériel. Selon les situations, nous avons pris en compte la totalité des entrées ou seulement les achats. Enfin la taille des échantillons est variable d'un laboratoire à l'autre.

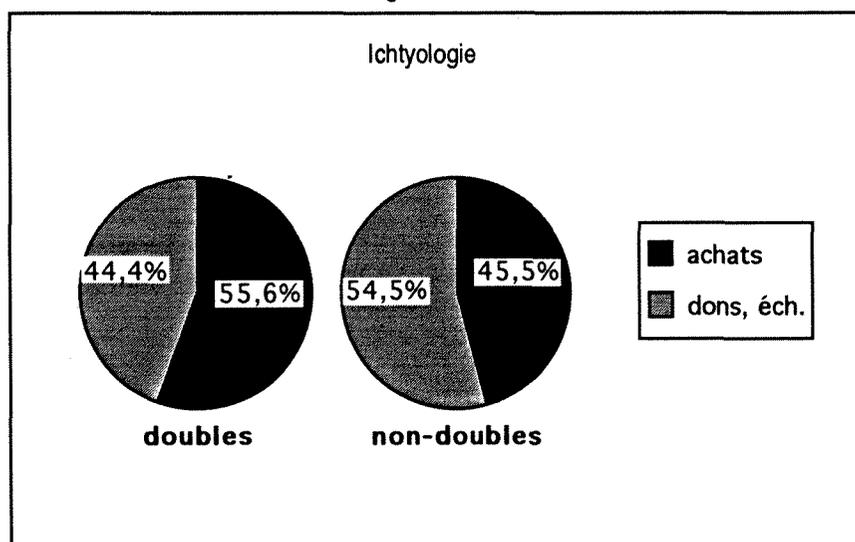
Au laboratoire d'entomologie, sur un échantillon de 42 documents achetés entre 1991 et 1993, 48% sont des doubles. Logiquement ces doubles sont majoritairement de niveau 1, tandis que dans les non doubles c'est le niveau 32 qui domine (fig.10). La politique d'acquisition est orientée vers les faunes, les suites, les ouvrages de référence. Un nombre non négligeable d'acquisitions sont faites au titre du BQR. La plus grosse partie du budget documentation est affectée aux abonnements. Par ailleurs, le sondage que nous avons effectué dans le catalogue nous a permis de recenser 34% de doubles sur un total de 865 monographies. L'échantillon comptait 1854 fiches dont 53% signalaient des tirés-à-part et 47% des monographies.

Figure 10



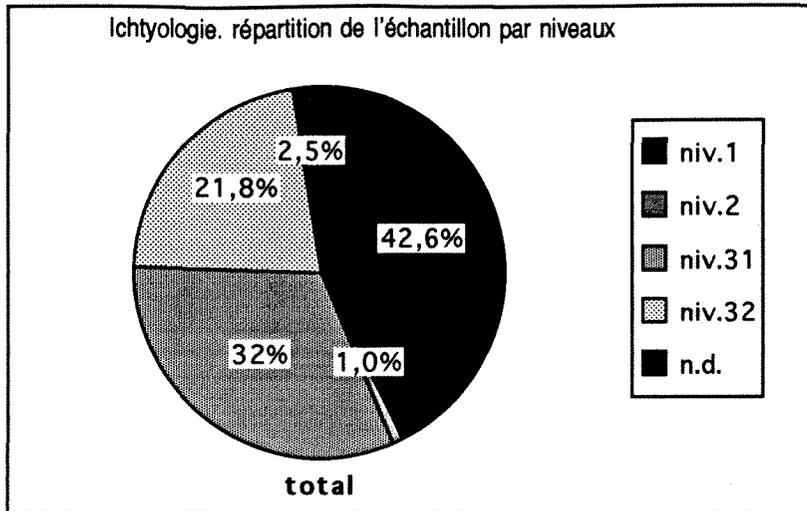
En ichtyologie, sur 274 documents entrés entre 1991 et août 1993, les achats représentaient 40%, les dons 58% (parmi lesquels 27% de thèses) et les échanges 1%. Dans l'échantillon de 197 documents que nous avons sélectionné, nous avons éliminé les thèses, ce qui explique une sous-représentation des dons (48% d'achats et 52% de dons et échanges). Les doubles représentent 27% de l'échantillon et 55% des doubles sont des achats (fig. 11).

Figure 11



En ce qui concerne la distribution du fonds par niveaux, le niveau 1 est bien représenté, c'est fort logiquement dans cette catégorie que l'on dénombre le plus de doubles, mais l'ensemble formé par les niveaux 31 et 32 constitue 54% du total (fig. 12). La politique d'acquisition est orientée vers la taxinomie, les faunes, l'aquaculture et la pêche, ces deux derniers domaines étant moins bien couverts par la bibliothèque centrale.

Figure 12



Le laboratoire de malacologie se caractérise par une forte politique d'achat de documentation, relativement aux autres laboratoires (261 documents de 1990 à août 1993). Nous avons éliminé de ce total 54 tirés-à-part, dictionnaires et usuels, périodiques. Sur un total de 207 documents nous avons trouvé 40% de doubles, parmi lesquels une majorité de niveau 1, mais aussi une part importante de niveau 2 (fig. 13). Globalement, la part 31-32 représente 57,5 % du total (fig. 14). L'échantillon contient des faunes et des ouvrages de systématique, de biologie générale, de paléontologie, d'écologie marine. Il se peut que le nombre de doubles soit en définitive supérieur, car sont pris en monographies des numéros de périodiques traités comme tels par la bibliothèque centrale.

Figure 13

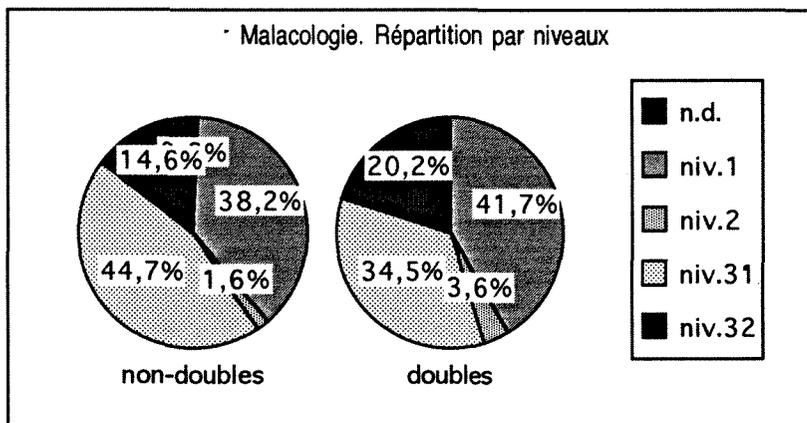
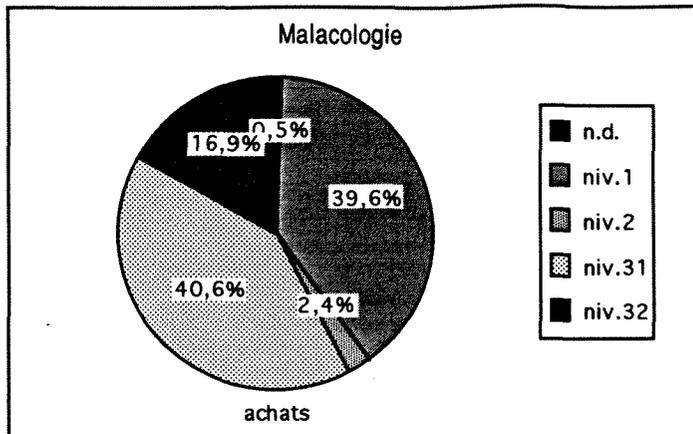
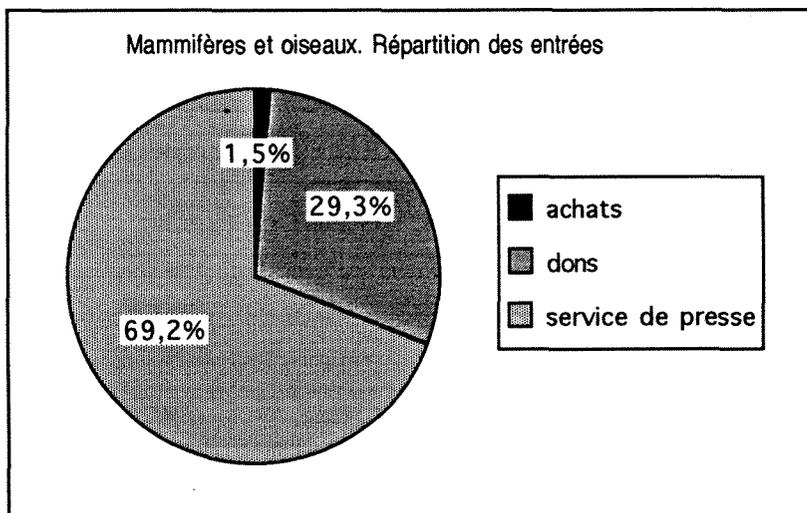


Figure 14



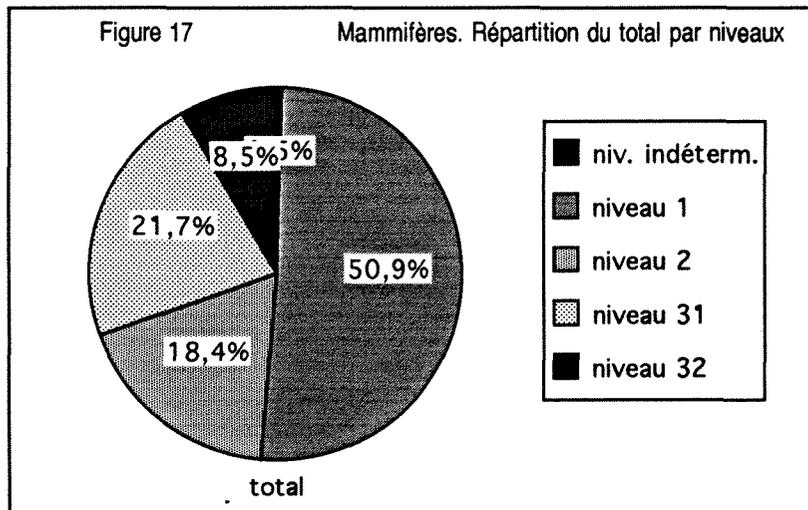
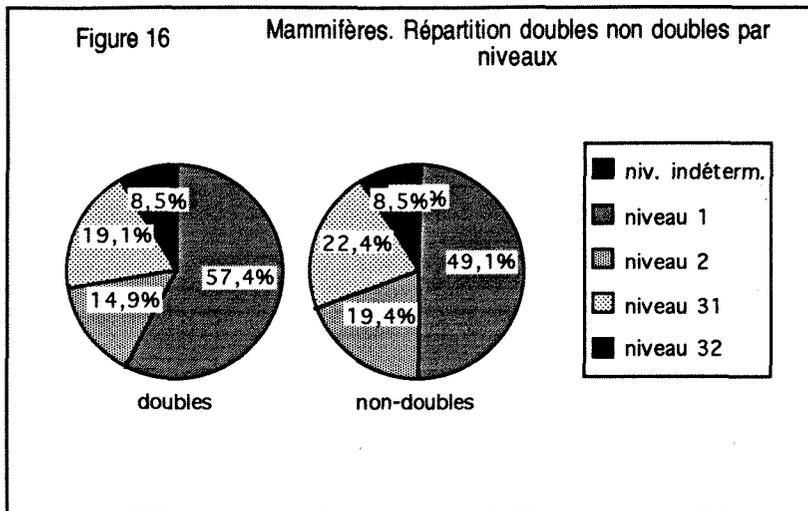
Le fonctionnement de la bibliothèque du laboratoire de zoologie mammifères et oiseaux est très particulier : sur 1063 documents signalés dans le registre d'inventaire de 1991 à août 1993, 70% sont reçus par service de presse et 29 % en dons (fig. 15). Il ne s'agit en fait que d'une partie du fonds car les documents d'ornithologie reçus par la Société ornithologique de France et intégrés au fonds du laboratoire sont inscrits sur un autre registre d'inventaire. Tous les livres entrés par service de presse font l'objet de notes de lecture dans *Mammalia* ou dans *L'oiseau et la revue française d'ornithologie.*, le problème étant d'ailleurs de trouver des rédacteurs. *Mammalia* n'est plus subventionnée par le CNRS depuis 1991 et ne compte plus que sur ses abonnements.

Figure 15



Sur un échantillon de 212 ouvrages reçus par service de presse, nous avons relevé 22% de doubles, dont une forte proportion de niveau 1 (57%). parmi les non doubles on retiendra la part, inhabituelle pour un laboratoire de recherche, des ouvrages de vulgarisation (19%). Par rapport au total de l'échantillon, on notera surtout la bonne représentation des ouvrages de

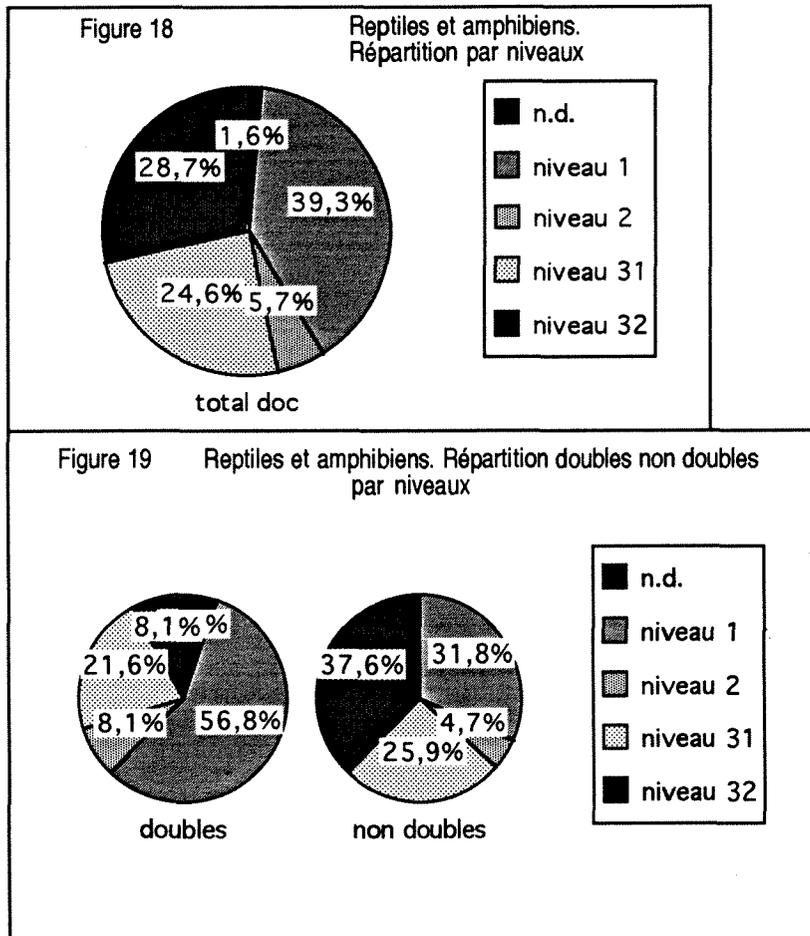
niveau 2 (18%) et la faiblesse du groupe 31-32 (30%) qui dans les autres laboratoires tourne autour de 55% du total (fig. 16 et 17).



Le fonds est principalement composé de faunes, d'ouvrages de systématique, d'éthologie, de biologie, de médecine vétérinaire, d'écologie. Il faut également remarquer que les documents reçus en don traitent toujours de sujets beaucoup plus "pointus" que les autres.

La bibliothèque du laboratoire des reptiles et amphibiens est la plus petite structure de notre étude. Sur 122 documents enregistrés entre 1990 et 1993, 17% seulement ont été achetés. Les thèses représentent 23% du total et les doubles 30%. La répartition par niveaux révèle une bonne proportion de documents du groupe 31-32 (53%). Parmi les doubles c'est bien entendu le niveau 1 qui constitue le plus gros contingent et parmi les non doubles on note que le groupe 31-32 fournit 64% du total avec une représentation tout-à-fait appréciable du niveau 32 (38%) qui s'explique en partie par le nombre de thèses. En somme, n'était la faiblesse numérique des

entrées, ce résultat nous semble correspondre aux orientations d'une bibliothèque de laboratoire. Les principales tendances sont les faunes, la systématique, la biologie générale, la phylogénie, l'éthologie. Nous avons été étonnés de découvrir qu'un récent ouvrage publié en 1989 par la Société herpétologique de France, *Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France*, ne figurait pas dans le fonds de la BCM. Mieux encore, l'*Atlas préliminaire des poissons d'eau douce de France*, publié en 1991 par un service du Muséum, le Secrétariat de la faune et de la flore, est également absent de ses collections !



Le paysage qui se dégage de cette analyse est somme toute conforme à ce que l'on attend d'une bibliothèque de laboratoire : des fonds spécialisés de niveau recherche adaptés aux programmes des laboratoires, justifiés par les besoins de documentation "pointue" ou par la nécessité de disposer en permanence d'une collection de référence. Sur ce plan, les fonds sont cohérents, et même les dons correspondent aux profils des laboratoires. Nous constatons d'autre part une remarquable homogénéité entre ces bibliothèques, à l'exception de celle du laboratoire des mammifères et des oiseaux : un ensemble de niveau 1 compris entre 40 et 45% du total, et un ensemble de niveau 31-32 qui oscille autour de 55%, une quantité négligeable de documents de vulgarisation. En ce qui concerne le taux de

recouvrement par rapport à la BCM, la situation est plus différenciée. Nous ne pensons pas que les 48% de doubles du laboratoire d'entomologie soient vraiment significatifs, étant donné la taille très réduite de notre échantillon. Mais nous considérons qu'un taux de recouvrement supérieur à 30% est excessif, même si le nombre de documents en jeu est finalement peu important.

#### 4.2.2 Les périodiques

Les périodiques de la BCM ont également été l'objet d'une évaluation dans les domaines CADIST, à partir de deux sources de référence, l'*Ulrich's international periodicals directory* et le *Science citations index (SCI)*. En zoologie le taux de recouvrement est de 32,5% (22,5% de collections complètes et 10% de collections lacunaires) par rapport à l'*Ulrich's* et de 62% par rapport au *SCI*, ce qui semble en effet assez représentatif. En se fondant dans un premier temps sur le *SCI*, la bibliothèque peut très rapidement atteindre l'exhaustivité dans ce domaine au prix de 62 nouveaux abonnements.

Le taux de recouvrement des périodiques entre la BCM et les bibliothèques de laboratoire peut être rapidement établi en consultant le CCN auquel participent la très grande majorité des bibliothèques du Muséum. Les informations sont généralement fiables, même si toutes les collections, par exemple celles des mammifères et oiseaux, ne sont pas signalées. Un premier résultat donne des taux de recouvrement parfois impressionnants : 68% en entomologie, 54% en ichtyologie, 34% en malacologie, 56% en zoologie mammifères et 61% en zoologie reptiles. Mais il s'agit de données brutes qui peuvent dissimuler une tout autre réalité, beaucoup plus nuancée si l'on distingue titres vivants et titres morts, collections complètes et incomplètes. C'est cette réalité-là que nous avons voulu appréhender, en sélectionnant notre échantillon selon des règles rigoureuses.

Dans un premier temps, nous avons extrait du CCN les titres propres aux laboratoires, et nous les avons classés en trois rubriques : morts, vivants mais qui ne sont plus reçus, et suivis. Selon ce classement, on obtient le résultat suivant :

Tableau 6

	entomologie	ichtyologie	malacologie	mamm. oiseaux	reptiles amphib
<b>total CCN</b>	174	502	84	211	31
<b>total abonnements</b>	20	25	36	30	15
<b>total échantillon</b>	121	303	77	158	26
<b>non doubles</b>	54	226	55	90	12
vivants	37	160	45	50	9
suivis	30	53	35	46	6
abonnements	6	8	15	7	4
échanges	20	29	16	35	2
autres	4	16	4	4	0
<b>Biosis</b>	22			28	6
dont suivis	17	27	11	27	5

Les périodiques vivants parmi les titres propres aux laboratoires sont compris dans une fourchette de 70 à 80%, excepté pour les mammifères et oiseaux dont le pourcentage tombe à 55. Mais on est surtout frappé par les chiffres assez comparables concernant les titres suivis de quatre laboratoires, alors que le nombre de titres vivants est sensiblement différent d'un laboratoire à l'autre. Ainsi le laboratoire d'ichtyologie, ne suit que 33% des titres vivants qu'il possède, alors que le laboratoire des mammifères et des oiseaux suit 92% des siens. Les laboratoires veillent tout particulièrement semble-t-il à la continuité de leurs collections. Un dernier élément nous a paru intéressant à relever : le signalement des titres suivis dans la base de données *Biosis Previews*. Il est respectivement de 57%, 51%, 31%, 96%, 83% pour les laboratoires d'entomologie, d'ichtyologie, de malacologie, de zoologie mammifères et de zoologie reptiles.

Nous avons extrait du CCN les titres communs à la BCM et aux laboratoires en sélectionnant la rubrique "zoologie", ce qui explique que nous obtenions un résultat nettement inférieur à la totalité des titres communs (en entomologie par exemple il y a 119 titres communs pour seulement 67 dans notre échantillon)

Tableau 7

	entomologie	ichtyologie	malacologie	mamm. oiseaux	reptiles amphib
titres communs	67	77	22	68	14
titres vivants	45	50	15	44	13
titres. suivis	30	40	11	34	9
coll. interr. labo	11	3	0	2	2
coll. interr. BCM	2	6	4	5	2
coll. interr. lab. et BCM	2	1	0	3	0
titres comm. autre lab.	5	8	2	2	5

Parmi les titres communs (tableau 7), ne sont considérés comme suivis

que les périodiques qui le sont effectivement par les deux entités, la BCM et le laboratoire. En entomologie par exemple, 11 collections ont été interrompues par le laboratoire, 2 par la BCM et 2 conjointement. En règle générale, excepté le cas de l'entomologie, qui a sans doute cherché à rationaliser ses collections en fonction des ressources de la centrale, c'est la BCM qui interrompt des collections communes. Ce phénomène est vraisemblablement lié au temps des restrictions qui ont contraint la BCM à réduire son activité, entraînant des ruptures fâcheuses dans ses collections. Hormis le cas de l'entomologie, on notera dans cette catégorie également une grande stabilité des laboratoires dans la continuité des collections. Un certain nombre de titres sont possédés par plusieurs laboratoires, mais à notre connaissance il s'agit dans la plupart des cas soit de publications du Muséum, soit de dons d'institutions liées à plusieurs de ces laboratoires.

Comme nous l'avons fait pour les monographies, nous avons voulu classer les périodiques en fonction d'une certaine typologie. Pour cela nous avons utilisé un indice à deux chiffres. Le premier indique le niveau de spécialisation du périodique : 0- revues scientifiques générales couvrant plusieurs spécialités , 1- revues spécialisées intéressant un laboratoire, revues spécialisées dans une classe, 2- revues très spécialisées, dans un ordre et ses subdivisions. Le second indique le type d'organisme qui le publie : -0 sociétés commerciales ou organisations internationales, -3 sociétés savantes ou associations de niveau national, -4 sociétés savantes ou associations de niveau local, -5 musées nationaux, -6 musées locaux, -7 universités, instituts, -8 laboratoires.

Nous supposons que les périodiques de niveau 00 à 08 intéressent en priorité la BCM, que les revues de niveau 1- et 2- concernent aussi bien les laboratoires que la BCM selon le type d'organisme qui les publie. Nous avons appliqué ce système aux périodiques suivis et communs aux deux structures et aux périodiques de zoologie propres à la BCM.

L'application de la méthode pourrait conduire à dresser un profil des collections par laboratoire. Profil imparfait puisqu'il ne porte que sur un échantillon réduit de titres communs. Les collections du laboratoire d'entomologie se situent principalement dans la catégorie des périodiques spécialisés de premier niveau, avec une "pointe" pour les revues de sociétés savantes et associations nationales (indice 13), tandis que celles du laboratoire d'ichtyologie sont plus nettement constituées de revues générales et universitaires (indice 07). Celles du laboratoire de malacologie sont plus également répartie entre les indices 03 et 13, publications de sociétés savantes nationales de même que celles du laboratoire de zoologie mammifères et celles du laboratoire des reptiles et amphibiens.

Nous pensons que le résultat concernant la BCM est plus significatif. L'étude a porté sur un échantillon de 268 périodiques de zoologie, suivis, publiés en français (83), anglais (138), allemand (24) et espagnol (23). Les

périodiques généraux (indices 00 à 08) représentent 60% du total. Dans tous les niveaux, on note une présence massive de publications de sociétés savantes et d'associations nationales et locales (57% du total) et dans une moindre mesure de revues d'éditeurs commerciaux (18%) et de publications universitaires (15%). 140 de ces périodiques sont dépouillés dans *Biosis Previews*, soit 52%. Par langues ce sont les périodiques français qui sont le moins dépouillées (7 sur 83).

Les laboratoires possèdent en général des collections de périodiques qui complètent celles de la BCM et dont un "noyau" est convenablement géré et suivi : d'après notre échantillon, il représenterait dans les laboratoires :

d'entomologie : 51% des collections dont 51% de doubles,  
d'ichtyologie : 33% des collections dont 46% de doubles,  
de malacologie : 65% des collections dont 30% de doubles,  
des mammifères : 54% des collections dont 46% de doubles,  
des reptiles : 65% des collections dont 65% de doubles.

#### 4.3 Vers un service commun de la documentation ?

Au cours de sa séance du 14 octobre 1992, le CCAD s'est prononcé pour la mise sur pied d'un service commun de la documentation. Mais sitôt connue, la nouvelle a provoqué des réactions d'inquiétude de la part d'un certain nombre de laboratoires, qui voient d'un mauvais œil se mettre en place une structure qui limiterait leur autonomie. Les problèmes ont en fait surgi dès cette séance du 14 octobre lorsqu'il a été demandé que, par assimilation aux décrets 85-694 du 04/07/1985 et 91-320 du 27/03/1991, les directeurs des bibliothèques centrales assistent au conseil d'administration et au conseil scientifique avec voix consultative, et qu'il a été répondu négativement. Face à une forte opposition et en raison des nombreuses turbulences que traverse le Muséum, le projet a été mis en sommeil. En fait sur 26 laboratoires et services contactés fin 1992, 4 se sont prononcés pour l'intégration et 1 pour l'association.

Dans leurs réponses au projet qui leur était soumis, les laboratoires mettent d'abord en avant les liens organiques qui existent entre le laboratoire et sa bibliothèque, "interface" entre les collections et la recherche ; ils craignent sa dilution dans un ensemble "anonyme" dont ils ne contrôlèrent pas l'action, et sa possible "délocalisation". Tous insistent sur la "spécificité" du Muséum et des recherches qui s'y mènent et sur la nécessité de se référer sans cesse à des ouvrages anciens. Ils souhaitent participer à un réseau documentaire mais selon des modalités propres au Muséum. Enfin ils posent en préalable la question de la reconnaissance administrative de ces bibliothèques, et par conséquent des ressources budgétaires et humaines qui leur seront affectées.

Ces réactions soulignent s'il en est l'identité très forte du Muséum et le malaise qui le parcourt. La bibliothèque centrale elle-même est apparemment ressentie comme un corps étranger au Muséum, sorte de cheval de Troie au service d'un pouvoir avide de faire main basse sur un trésor. Il nous semble pourtant que le projet de SCD est effectivement une réponse satisfaisante à une situation qui exige que soient recensés et coordonnés l'ensemble des ressources documentaires pour que la communauté scientifique, celle du Muséum au premier chef, puisse en disposer. Dans ces conditions, et compte tenu des craintes exprimées, nous avons tendance à croire que le statut de bibliothèque associée devrait convenir à l'ensemble des laboratoires.

## CONCLUSION

L'aboutissement de notre recherche sur la complémentarité des fonds documentaires au MNHN nous conduit à dresser un bilan relativement positif. Mais dans les conditions de sa réalisation, cette étude est nécessairement inachevée. Elle doit pour être complète s'étendre à l'ensemble des bibliothèques de laboratoire, du moins à celles qui disposent de collections importantes. Elle propose des pistes méthodologiques qui elles-mêmes doivent être développées, notamment par l'élaboration, pour chaque discipline, d'une liste de documents de référence à laquelle comparer les collections de ces bibliothèques, à l'image de ce qu'entreprend la centrale pour ses propres collections. Il est vivement recommandé d'associer étroitement à cette entreprise les experts de ces disciplines, c'est-à-dire les chercheurs, si l'on veut parvenir à un résultat pertinent.

Dans l'état actuel des choses, nous pouvons conclure à une réelle complémentarité des collections des bibliothèques du Muséum. Les moyens des bibliothèques de laboratoires ne peuvent évidemment pas être mesurés à ceux de la centrale, mais leurs collections constituent indéniablement un complément précieux aux ressources de la BCM. Il semble, d'après l'examen des taux de recouvrement, que cette complémentarité soit plus remarquable en ce qui concerne les monographies.

Malgré une volonté affirmée de part et d'autre, et de multiples tentatives de formalisation, cette complémentarité nous paraît finalement peu concertée. Elle serait en fait le résultat d'un réseau dense d'interrelations développées par chacun des partenaires (on le constate notamment au nombre d'échanges de périodiques). Ce réseau, ou plutôt cette combinaison de réseaux, joue un rôle capital en tant que fournisseur d'information scientifique et technique et il est impératif de le préserver voire de le développer.

Les chercheurs des laboratoires ont naturellement tendance à préférer une documentation de proximité et donc à s'efforcer d'acquérir pour eux-mêmes et leur laboratoire toute la documentation dont ils ont besoin. C'est la question inévitable des crédits qui les oblige en fin de compte à faire des choix.

Il est parfois difficile d'établir une distinction des différents fonds par genres de documents : on trouve en effet des ouvrages et des périodiques très spécialisés à la BCM, ce qui entre parfaitement dans sa mission de CADIST, et des ouvrages très généraux voire de vulgarisation dans les bibliothèques de laboratoire (nous pensons en fait à la bibliothèque du laboratoire de zoologie mammifères et oiseaux qui est un cas d'espèce). De même, à l'exception du laboratoire de malacologie, elles ne sont pas

réservées aux chercheurs et sont accessibles à tous les publics, même si les locaux sont manifestement exigus et inadaptés.

L'ensemble documentaire du Jardin des Plantes est d'une grande richesse, insuffisamment exploitée et mise en valeur. Certaines actions telles que la réalisation d'un catalogue collectif informatisé sont censées remédier à cette situation regrettable. Des questions restent cependant en suspens, qui doivent être débattues et résolues pour optimiser la gestion des ressources documentaires du Muséum. C'est pourquoi nous formulons les suggestions suivantes.

La mission CADIST de la bibliothèque centrale en botanique, zoologie, biologie végétale et animale l'oblige à constituer des collections de référence de niveau recherche et il n'est évidemment pas question de se répartir les domaines entre BCM et BL. Il s'agit bien plutôt de rationaliser la politique d'acquisition des laboratoires en les incitant à mieux recourir aux services de la centrale et de faire en sorte que la compétence des chercheurs et des bibliothécaires des laboratoires soit mieux mise au service de la politique documentaire de la BCM.

Cela suppose que soient renforcées les conditions d'une meilleure intégration de la BCM au sein du Muséum. Il nous semble en effet que malgré les efforts déployés ces dernières années (des structures de concertation et de coordination ont été mises en place mais à ce jour insuffisamment exploitées), la bibliothèque centrale est encore trop isolée, perçue comme un entité distincte par son fonctionnement, son budget, son personnel, qui lui sont propres.

Il importe que la BCM poursuive une politique plus attractive vis-à-vis du public privilégié que sont les chercheurs du Muséum en offrant notamment plus de CD-ROM à la consultation, en microfichant le cas échéant les documents anciens les plus demandés de telle sorte que les laboratoires puissent acquérir ces microfiches, ou reproduire sur papier les extraits de ces documents qui les intéressent, en étendant dans toute la mesure du possible le libre accès, ce qui implique de repenser l'organisation de l'espace. Elle doit enfin mener une réflexion sur ses publics en se dotant d'outils fiables d'analyse de la nature et des attentes de ces publics (nous pensons particulièrement à l'exploitation des statistiques de prêt et de communication ainsi qu'à des enquêtes approfondies auprès des lecteurs). La création de la médiathèque est l'occasion de bien cibler les espaces de lecture, mais il faut veiller à ce que l'augmentation attendue de la fréquentation ne rebute pas les chercheurs, en leur proposant une qualité de service "personnalisée".

Il serait également opportun de regrouper les fonctions de commande et de traitement des documents, pour rationaliser les dépenses d'acquisition et unifier le catalogage et l'indexation. La BCM est toute désignée pour

assumer cette responsabilité. De leur côté, les bibliothèques de laboratoire s'engageraient à faciliter l'accès à leurs collections et à développer la communication de leurs documents

La mise en place d'une véritable structure de coopération implique que soient administrativement reconnues les bibliothèques de laboratoire et qu'elles soient dotées des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à leur fonctionnement. Il ne nous paraît pas indispensable que cette structure soit calquée sur le modèle des SCD, dont il est souhaitable cependant qu'elle s'inspire. On peut parfaitement envisager que des conventions particulières, patronnées par le CCAD, lient la BCM aux bibliothèques de laboratoire sur la base d'un échange de services. Le système doit reposer sur le volontariat avec l'idée que la réussite de cette association incitera les autres bibliothèques de laboratoire à faire partie du réseau. Mais la question qui se pose est celle de savoir dans quelle mesure les autorités de tutelle consentiront des crédits supplémentaires pour un projet qui se démarque trop de celui d'un SCD.

Nous avons constaté que la BCM n'était pas dépositaire de toutes les publications du Muséum. Il nous semble donc primordial qu'une sorte de "Dépôt Légal" propre au Muséum soit institué, dont la BCM aurait la responsabilité.

Nous pensons d'autre part qu'il faut envisager dès à présent d'intégrer les fonds actuels des bibliothèques de laboratoire dans le catalogue collectif informatisé, même si cela doit se faire progressivement, une fois achevée la rétroconversion des catalogues des deux centrales, en commençant par les plus importants et en procédant dans un premier temps à une sélection de documents uniques et récents.

Enfin la définition d'une politique documentaire est indissociable de l'état de la recherche au sein du Muséum. On ne peut nourrir de projet ambitieux en matière documentaire si la recherche que ce projet est censé servir en premier lieu se trouve dans un état d'abandon alarmant. Après avoir redynamisé la fonction muséologique de l'établissement par la restauration de la galerie de zoologie, il est grand temps que l'Etat se préoccupe de l'avenir de la recherche au Muséum qui est à l'heure actuelle la seule institution scientifique française spécialisée en biologie organique systématique.

## BIBLIOGRAPHIE

ARVONNY, M. ; MIQUEL, A. ; VINCENT, C. *Les chemins de la science : regards sur la recherche*. Paris : Ed. du CNRS, 1990. 202 p. ISBN 2-222-04418-9.

BEETSCHEN, J.-C. On the present situation of developmental biology in France. In : *International journal of developmental biology*. Vol. 34,1 1990. P. 25-31.

CASSEYRE, Jean-Pierre ; GAILLARD, Catherine. *Les bibliothèques universitaires*. Paris : Presses universitaires de France, 1992. 126 p. Que sais-je. ISBN 2-13-45072-5.

CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT. *Rapport de la première revue externe du SCIST*. Paris : CIRAD, 1992. 96 p. ISBN 2-87614-095-0.

CHAUVEAU, Loïc. Les petites bêtes oubliées. In : *Libération*, 16 mai 1990.

CRESENT, Jean-Pierre. Citations et évaluation des périodiques : principes, applications, perspectives. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 1987. P. 236-245.

CURT, Anne. À propos de PDC. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1986. P. 154-163.

DEHEUVELS, Paul. *La recherche scientifique*. Paris : Presses universitaires de France, 1990. 123 p. Que sais-je. ISBN 2-13-043241-7.

DUBOIS, A. Défendre la biologie dépassée. In : *Bulletin de la société française de systématique*, n° 8, 1990. P. 3-4.

DUPRAT, Gabrielle. La nouvelle bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle. In : *Bulletin des bibliothèques de France* 1, 1965. P. 11-22.

FRANCE. Direction de la programmation et du développement universitaire. *Répertoire des bibliothèques de recherche de l'enseignement supérieur : CADIST*. Paris : la Documentation française, 1992.

FRANCE. Direction de la recherche et des études doctorales. *Éléments d'évaluation de la formation doctorale et de la recherche universitaire*. Paris : Ministère de l'éducation nationale et de la culture, 1992. 141 p.

FRANCE. Inspection générale des bibliothèques. *Enquête sur la fonction documentaire dans les universités françaises*. Réd. par Marc Chauveinc. Paris : Ministère de l'éducation nationale et de la culture, 1992. 2 vol., 69 p., 86 p.

FRANCE. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Annuaire des bibliothèques universitaires 1991*. Paris : la Documentation française, 1993.

GAZIELLO, Catherine ; CHARMASSON, Thérèse. La Bibliothèque du Muséum. In : *Histoire des bibliothèques françaises, tome 3*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1991. P. 65-68.

HEIM, Roger ; CAIN, Julien. Inauguration de la nouvelle bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 9-10, 1963. P. 361-370.

JARRIGE, Marie-Thérèse. *Administration et bibliothèques*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1990. coll. Bibliothèques.

JOLLY, Claude. La bibliothèque de la Sorbonne et sa politique documentaire. in : *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 1992. P. 8-24.

LESTIENNE, Cécile. Les bons conseils du Muséum. In : *Libération*, 20 juin 1990. P. 26-27.

LIMOGES, Camille. The development of the MNHN of Paris, 1800-1914. In : *The organisation of science and technology in France, 1808-1914*. Paris : Maison des sciences de l'homme ; London : Cambridge university press, 1980. P. 211-240.

NORMAND, Béatrice. *Regrouper les bibliothèques d'instituts : simple relogement ou opportunité d'intégration fonctionnelle ?* Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1992. 46 p. Mémoire d'étude.

REBEYROL, Yvonne. Le Muséum a deux cents ans. In : *Le Monde*, 11 juin 1993.

REY, Jacqueline. La réorganisation et la modernisation des bibliothèques universitaires en France. In : *Liber*, bull. 31, 1988. P. 99-107.

ROCHARD, Marie-France. Spectroscopie documentaire : les périodiques de chimie dans les bibliothèques universitaires. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 1987. P. 246-255.

ROUX, Emmanuel de. Musées miraculés. In : *Le Monde*, 26 avril 1991.

*Serial sources for the Biosis Previews Database, vol. 1989.* Philadelphia : Biosis, 1991.

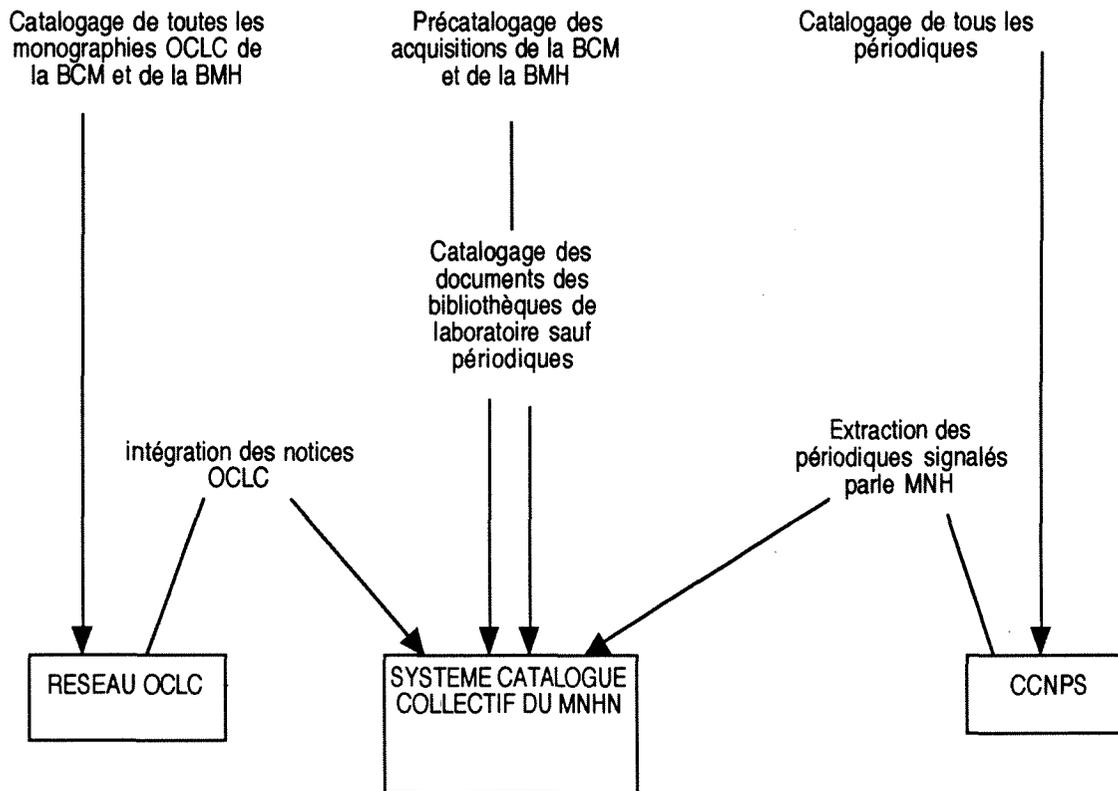
SIMONOT, Geneviève. Paris-Texas : analyse de la politique de développement des collections aux Etats-Unis et en France. In : *Bulletin des bibliothèques de France* n°2, 1986. 142-145.

TOSCAN, Georges. *Mémoire sur l'utilité de l'établissement d'une bibliothèque au Jardin des Plantes.* Paris : Impr. du Cercle social, 1793. 24 p.

WILSON, Edward O. *La diversité de la vie.* Trad. par Marcel Blanc. Paris : Odile Jacob, 1993. 496 p. ISBN 2-7381-0221-2.

# ANNEXE 1

## SCHEMA DU CATALOGAGE DANS LE RESEAU DOCUMENTAIRE DU MNHN



## ANNEXE 2

### LABORATOIRE D'ENTOMOLOGIE

#### Répartition des achats 1991-1993/08

1	A	B	C	D	E	F	G
2		doubles	%	non double	%	total	%
3	niv. indéter.						
4	niv.1	11	55%	8	36%	19	45%
5	niv.2	0	0%	0	0%	0	0%
6	niv.31	3	15%	4	18%	7	17%
7	niv.32	6	30%	10	45%	16	38%
8	total	20	100%	22	100%	42	100%
9	%	48%		52%		100%	
10							

### LABORATOIRE DE MALACOLOGIE

#### Monographies. Achats 1990-1993/08

	achats	doubles	non-doubles	
n.d.	1	0	1	
niv.1	82	35	47	
niv.2	5	3	2	
niv.31	84	29	55	
niv.32	35	17	18	
total	207	84	123	
%	100%	41%	59%	

#### NIVEAUX :

1. documents scientifiques généraux de niveau recherche
2. documents de vulgarisation
31. documents spécialisés traitant d'une espèce, d'une zone géographique étendue, d'une technique
32. documents très spécialisés, traitant d'une fonction particulière chez une espèce, d'une partie du corps...

**LABORATOIRE D'ICHTYOLOGIE**

**Monographies. Entrées 1991-1993/08**

	achats	dons	échanges	total
livres	102	94	0	196
thèses	0	43	0	43
rapports	0	3	2	5
brochures	8	20	2	30
total	110	160	4	274
total %	40%	58%	1%	100%

Echantillon. Répartition "doubles / non-doubles" par mode d'entrée

	doubles	%	non-double	%	total	%
achats	30	32%	65	68%	95	48%
dons, éch.	24	24%	78	76%	102	52%
total	54	27%	143	73%	197	100%

Echantillon. Répartition par niveau

	total	double	achats	dons	non-doub	achats	dons
niv.1	84	27	12	15	57	33	24
niv.2	2	2	2	0	0	0	0
niv.31	63	21	15	6	42	22	20
niv.32	43	3	1	2	40	10	30
n.d.	5	1	0	1	4	0	4
total	197	54	30	24	143	65	78

## LABORATOIRE MAMMIFERES ET OISEAUX

Monographies. Entrées 1991-1993/08.

1	achats	16	1,51%
2	dons	311	29,26%
3	service de presse	736	69,24%
4	total	1063	100,00%

Documents reçus par service de presse. Répartition par niveau

	doubles	%	non-doubles	%	total	%
niv. indéterminé	0	0%	1	1%	1	0%
niveau 1	27	57%	81	49%	108	51%
niveau 2	7	15%	32	19%	39	18%
niveau 31	9	19%	37	22%	46	22%
niveau 32	4	9%	14	8%	18	8%
total	47	100%	165	100%	212	100%
%	22%		78%		100%	

## LABORATOIRE REPTILES ET AMPHIBIENS

Monographies

	A	B	C	D	E	F
1		achats	dons	doubles	non doubles	total doc
2	n.d.	1	1	2	0	2
3	niveau 1	8	40	21	27	48
4	niveau 2	1	6	3	4	7
5	niveau 31	9	21	8	22	30
6	niveau 32	2	33	3	32	35
7	total	21	101	37	85	122
8	dont thèses					28
9	total-B8					94

### ANNEXE 3

#### PERIODIQUES DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE, NON DOUBLES, VIVANTS, CLASSES PAR NIVEAUX DE SPECIALISATION

indices	périod. franç.	périod. angl.	périod. allem.	périod. espagn.	total
0.0	1	17	9	0	27
0.3	5	33	2	6	46
0.4	17	13	5	1	36
0.5	1	2	0	3	6
0.6	4	3	5	0	12
0.7	4	16	2	8	30
0.8	4	1	0	0	5
1.0	3	8	1	0	12
1.3	6	25	0	2	33
1.4	17	7	0	0	24
1.5	0	2	0	2	4
1.6	0	0	0	0	0
1.7	2	4	0	0	6
1.8	1	0	0	0	1
2.0	2	1	0	0	3
2.3	3	5	0	1	9
2.4	6	0	0	0	6
2.5	0	0	0	0	0
2.6	0	0	0	0	0
2.7	4	0	0	0	4
2.8	3	1	0	0	4
total	83	138	24	23	268
pér. biosis	7	106	16	11	140

- 0- périodiques scientifiques généraux couvrant plusieurs spécialités
- 1- périodiques spécialisés intéressant un laboratoire, revues spécialisées dans une classe
- 2- périodiques très spécialisés, dans un ordre et ses subdivisions
- 3 bulletins de sociétés savantes ou d'associations de niveau national
- 4 bulletins de sociétés savantes ou d'associations de niveau local
- 5 bulletins de musées nationaux
- 6 bulletins de musées locaux
- 7 publications universitaires, d'instituts...
- 8 publications de laboratoires

## ANNEXE 4

### périodiques communs BCM-entomologie

indices	suivis BCM-lab.	arrêt labo	arrêt BCM	arrêt BCM-lab.	autres lab.
0.0					
0.3	1				1
0.4	1				1
0.5		0		1	
0.6	1	2			
0.7	4	1			2
0.8					
1.0	2	1	1		
1.3	12	2	1	1	1
1.4	3	1			
1.5		1			
1.6					
1.7	2	2			
1.8	2				
2.0					
2.3					
2.4					
2.5					
2.6					
2.7		1			
2.8	2				
<b>total</b>	<b>30</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
<b>total %</b>	<b>66,67%</b>	<b>24,44%</b>	<b>4,44%</b>	<b>4,44%</b>	<b>11,11%</b>

périodiques communs BCM-ichtyologie

indices	suivis BCM-lab	arrêt labo	arrêt BCM	arrêt BCM-lab.	autres lab.
0.0					
0.3	5	1			3
0.4	2		1		2
0.5	7		1		
0.6	6				
0.7	10	2	3		3
0.8					
1.0					
1.3	2				
1.4	1				
1.5					
1.6					
1.7	6		1	1	
1.8					
2.0					
2.3	1				
2.4					
2.5					
2.6					
2.7					
2.8					
<b>total</b>	<b>40</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
<b>total %</b>	<b>80,00%</b>	<b>6,00%</b>	<b>12,00%</b>	<b>2,00%</b>	<b>16,00%</b>

périodiques communs BCM-malacologie

indices	suivis BCM-lab	arrêt labo	arrêt BCM	arrêt BCM-lab.	autres lab.
0.0					
0.3	2				1
0.4	1				
0.5	1				1
0.6					
0.7					
0.8					
1.0	1				
1.3	4		2		
1.4			1		
1.5	1				
1.6					
1.7	1		1		
1.8					
2.0					
2.3					
2.4					
2.5					
2.6					
2.7					
2.8					
total	11	0	4	0	2
total %	73,33%	0	26,67%	0	13,33%

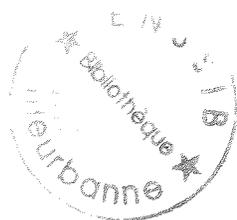
périodiques communs BCM-mammifères et oiseaux

indices	suivis BCM-lab	arrêt labo	arrêt BCM	arrêt BCM-lab.	autres lab.
0.0					
0.3	4	2	1		1
0.4	1				
0.5	2				2
0.6	2				
0.7	2			1	
0.8	1			1	
1.0	1				
1.3	13		2	1	
1.4	2				
1.5	1				
1.6					
1.7	3		1		
1.8	1				
2.0			1		
2.3	1				
2.4					
2.5					
2.6					
2.7					
2.8					
total	34	2	5	3	3
total %	77,27%	4,55%	11,36%	6,82%	6,82%

périodiques communs BCM-reptiles et amphibiens

indices	suivis BCM-lab	arrêt labo	arrêt BCM	arrêt BCM-lab.	autres lab.
0.0					
0.3	2				2
0.4	2	1	1		3
0.5					
0.6					
0.7		1			
0.8					
1.0					
1.3	5				
1.4					
1.5					
1.6					
1.7			1		
1.8					
2.0					
2.3					
2.4					
2.5					
2.6					
2.7					
2.8					
total	9	2	2	0	5
total %	69,23%	15,38%	15,38%	0	38,46%





BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



9657437